PRIX : 15 FRANCS

12e ANNEE. — N° 103. — MARS 1957

Le Lien

Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48

UNE PROGRESSION CONSTANTE

Quand vous lirez ces lignes, nous saluerons l'entrée à l'Amicale du deux mille sept centième adhérent.

Qu'il soit le bienvenu dans notre grande famille amicaliste.

Il aura comme beaucoup d'autres de ses camarades un arriéré de dévouement à rattraper.

Il a été contacté peut-être grâce à un ami qui nous a donné son adresse ou par un renseignement procuré fortuitement.

Il a, notre nouvel adhérent, tout à apprendre de l'Amicale.

Il lira dans ce bulletin tous les renseignements que nous avons réunis sous le titre « Connais ton Amicale ».

Il saura donc que son adhésion implique un certain nombre de **devoirs.**

Et que le premier de tous c'est d'**être présent.**

Qu'il soit de province ou de la capitale, l'amicaliste doit toujours être prêt à répondre à l'appel du Comité Directeur.

Qu'il se rassure, on ne lui demandera pas un concours financier.

Car nous ne considérons pas la réclamation de la cotisation comme un appel au secours.

Etre amicaliste c'est avoir passé un contrat avec l'entr'aide.

Et la cotisation n'est que l'accord qui lie les deux parties.

Chaque année, on renouvelle son contrat.

C'est un accord tacite.

Et puis quatre cents francs c'est vraiment un minimum.

Disons le mot : dérisoire.

Que peut-on faire avec quatre cents francs ?

Mais trois mille fois quatre cents francs cela représente un beau capital !

Et, avec ce capital-là, on peut faire de grandes choses.

Mais il y a des tâches qui nécessitent le concours de tous.

Notre tombola par exemple.

Car on demande à chaque amicaliste de placer en moyenne deux carnets de billets.

Tous les deux ans.

Vous mesurez l'effort demandé ?

Nous ne voulons pas paraître ridicules en insistant.

Mais, entre nous, avouez que c'est bien peu.

Ensuite, il y a la propagande.

Car, si nous enregistrons dans nos effectifs une progression constante, nous le devons, soyons modestes, à une propagande active et bien organisée.

Mais ce n'est pas suffisant.

Il faudrait que chaque amicaliste amène à l'Amicale un adhérent !

Vous voyez le boom !

Et pourtant c'est réalisable.

Que nos nouveaux adhérents nous communiquent les adresses qu'ils ont conservées de leur séjour en Forêt Noire.

Il y a encore dix mille anciens V B qui ignorent l'existence de l'Amicale.

Il faut les détecter.

Un camarade peut avoir besoin de notre aide.

Seul, il ne peut lutter.

Donnons-lui la joie de découvrir qu'il y a des milliers d'amis prêts à voler à son secours.

Et que, par l'entr'aide, cet homme désespéré puisse réapprendre à vivre.

N'aurait-elle fait qu'un sauvetage, notre Amicale aurait sa raison d'être !

H. Perron.

Saint-Marc, mon ami

Nous nous étions rencontrés en février 1941.

Depuis quinze jours, la neige tombait en rafales et les sapins de la Forêt Noire, tout poudrés de blanc, semblaient autant de fantômes bercés par le vent.

Je travaillais alors au Kammer Wolfarth, et, mon patron allemand s'étant donné congé, je me trouvais seul, ce matin-là, à manipuler pyjamas et couvertures.

Il se présenta à la porte du Kammer et timidement demanda :

— Pourrais-je avoir une couverture supplémentaire ?

Je regardai l'arrivant. De petite taille, mince, plutôt maigre, deux grands yeux clairs qui vous fixaient intensément, tête nue, je reconnus celui que l'on surnommait au camp : l'homme-serpent.

— Tu veux une couverture supplémentaire ? Tu as froid dans ton lit ?

— Je n'ai jamais été si bien couché ! La Gross Deutschland est pleine d'attentions à mon égard. Elle vient de me fournir, pendant huit jours, la paille des cachots de Waldkasern, et, maintenant, j'ai droit à un lit boiteux mais confortable.

— Tu viens à l'hôpital comme... malade ?

— Non ! Ecoute bien et tu n'en croiras pas tes oreilles. Je suis affecté à l'hôpital comme moniteur d'éducation physique ! Et la couverture demandée doit me servir de tapis pour mes évolutions acrobatiques ! Ordre du Major Wintermantel !...

Je connaissais l'engouement du major allemand, véritable bibendum, pour les sports athlétiques et en particulier pour l'acrobatie. Mais la fonction de mon camarade correspondait si peu au tragique de notre situation présente qu'involontairement je partis d'un fou rire. Bientôt la contagion gagna mon camarade et je suis sûr que jamais le magasin Wolfarth n'entendit plus franche gaieté.

C'est dans cette ambiance toute de joie et de bonne humeur que je fis connaissance de Marc Potalier et que commença une amitié qui ne devait jamais faiblir.

Nous ne nous fréquentions pas, bien que Parisiens tous les deux. Sa profession d'artiste de variétés l'obligeait à de fréquents déplacements, et, à part l'époque où il fut engagé à Tabarin, il ne faisait que de courts séjours dans la capitale. Pourtant, chaque fois que pouvions, nous nous donnions rendez-vous et ensemble nous évoquions nos souvenirs de captivité. Les siens étaient inépuisables. Evadé en 1943, il avait enfin réussi, après six tentatives infructueuses, puis il fut inquiété par la Gestapo pour faits de résistance. Malgré ces avatars, il vivait paisiblement dans la capitale et dansait même à Tabarin sous les yeux de ceux qui le recherchaient.

Quand on le félicitait sur son nombre record d'évasions, il répondait modestement : « Je n'ai eu aucun mérite car, si j'avais réussi la première fois, on n'en parlerait plus ! » Mais, comme on mettait l'accent sur la continuité de ses tentatives, il ajoutait : « Moi, je suis un oiseau de plein air. Quand je vois une cage, il faut que je m'en aille ».

Aussi, pour cet homme épris de liberté, l'époque 1943-1945 fut comme un exutoire. La Résistance l'attirait non pas surtout par haine de l'Allemand mais par amour de la liberté. Plusieurs fois, il dut se cacher, s'éloigner en province; mais, chaque fois qu'il le pouvait, il venait au 68, de la Chaussée-d'Antin, voir ses amis du Secrétariat de Camp.

Il fut un amicaliste de la première heure. Dévoué, ardent à la cause de l'entr'aide, il apportait son entier concours à nos fêtes de bienfaisance. Pendant quatorze années, sans défaillance, il participa à toutes nos manifestations. Son nom d'artiste était Saint-Marc. Par son travail et sa persévérance, il était devenu danseur-étoile à Tabarin. Un jour, il y a quatre ans de cela, un accident de travail lui luxa l'épaule gauche. Sa carrière d'artiste était terminée. Saint-Marc en ressentit une profonde déception. Il fut comme un corps sans âme. Depuis ce jour, il déclina. Une brève maladie vint abattre ce corps musclé rompu aux exercices physiques mais miné sourdement par une souffrance morale.

Aujourd'hui, nous le pleurons. Sa disparition crée déjà un grand vide parmi nous. Mais son souvenir demeurera. Que sa mère, admirable de courage, sente autour d'elle la sollicitude affectueuse de tous les amis de Marc.

L'Amicale tout entière prend part au deuil qui frappe la famille de notre camarade. A Mme Potalier mère, à sa femme, à son jeune fils, nous présentons nos condoléances attristées.

H. Perron.

AVIS IMPORTANT

Prière à tous les camarades nous écrivant et sollicitant une réponse de nous joindre un timbre. Il ne pourra plus être répondu autrement.

Connais ton Amicale

Le 4 septembre 1942, était créé, à Paris, le Centre d'Entr'aide du Stalag V B.

Il donnait la possibilité aux camarades rapatriés de se réunir afin de servir de trait d'union entre les prisonniers du Stalag V B et leurs familles, et, au fur et à mesure des retours, d'aider et conseiller les camarades rapatriés.

De plus, le secrétariat du Centre d'Entr'aide, en liaison avec la Caisse d'Entr'aide du camp, se mettait en relation avec les familles des camarades prisonniers pour les aider et répartir entre les plus nécessiteuses les sommes provenant de votre Mutuelle.

Pendant plus de deux ans, des camarades, bénévolement, se sont dévoués à cette tâche. Grâce à la Mutuelle du camp, plus de deux millions (en francs de l'époque) ont été distribués.

Puis vint la libération tant attendue. Fin avril et début mai 1945, les prisonniers retrouvent leurs foyers. La période des « Grandes Vacances » est terminée, la lutte pour la vie recommence.

Les premiers contacts avec la réalité n'ont pas été ceux que nous étions en droit d'attendre, après cinq ans de captivité. Les heurts avec la vie civile se manifestaient quotidiennement. L'urgence d'un regroupement de nos forces vives se faisait sentir ; c'est pourquoi le Comité Directeur du Secrétariat de camp prit l'initiative de convoquer les rapatriés parisiens, en une réunion consultative, le 27 mai 1945.

Soixante-treize anciens prisonniers du Stalag V B sont présents. Dès l'ouverture de la séance, le président annonce que cette Assemblée consultative est transformée en Assemblée constitutive de « l'Amicale du Stalag V B - Les Captifs de la Forêt Noire - Secrétariat de Camp ». Puis connaissance des statuts de l'Amicale est donnée aux membres présents.

Nous publions, ci-après, ces statuts, compte tenu des modifications apportées lors des Assemblées générales des 28 octobre 1945, 14-15 décembre 1946, 2 février 1947 et 18 janvier 1953 :

Les statuts

ARTICLE PREMIER. — L'association dite « Amicale Nationale du Stalag V B » est formée conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901, sur l'initiative des prisonniers ayant été en captivité dans ce camp.

L'association portera en sous-titre : « Les Captifs de la Forêt Noire » et le terme « Secrétariat de Camp » afin de perpétuer le nom de l'organisme qui a servi de liaison entre les captifs et le pays pendant toute la durée de la captivité.

(Voir la suite page 7)

On a eu chaud, hein ?...

— Debout, paresseux ! Tu dormiras demain; viens me servir ma messe !

— Hein ! quoi ? Laisse-moi dormir; tu m'embêtes.

— Viens, que je te dis, et dépêche-toi. A 6 heures, il est temps de se lever.

— Oh ! la barbe; on voit bien que t'es un embusqué toi, avec ton canon de 25. Si t'avais été en patrouille toute la nuit, t'aurais vu; et puis t'entends pas le canon, tout près ?

— Raison de plus, c'est peut-être la dernière messe que je dis ici. Allez, je t'attends à l'église et grouille-toi un peu.

— Comme si je vas me faire démolir pour aller te servir la messe...

Cette conversation se tenait dans une cave de L..., en pleine ligne Maginot, là où était le fameux système d'inondation; et, tout en maugréant, le sergent, qui avait patrouillé toute la nuit avec des chasseurs à pied, se mettait un peu en tenue et courait vers le sanctuaire de ce petit village lorrain, — un vrai bijou, ma foi, — tout en maudissant son ami Joseph, chef de groupe aux « Engins ».

Il était 6 heures du matin et la journée s'annonçait belle et chaude; le soleil frappait dur et l'artillerie boche s'en donnait à cœur-joie dans les environs.

Joseph était déjà habillé et attendait le sergent des pionniers de l'état-major qui était son « enfant de chœur » habituel.

— Dis donc, Joseph, il s'agit pas de lambiner, ce matin, ça ne sent pas bon, tu sais; tâche d'y en mettre un coup.

— C'est bon, ne t'en fais pas; tu communies ?

— Mais non, j'ai cassé la croûte, à 4 heures, en rentrant; allons-y, mais fais vite.

Et l'office commença.

Jusqu'à l'Offertoire, ça allait à peu près, et le servant songeait : « Qu'il est lent, aujourd'hui; c'est bien la peine qu'à Noël, il ait dit ses trois messes dans une heure à peine. Le canon tonne fort, gare à nous ».

Orate, Fratres ! !

« Ça barde de plus en plus fort. »

La Consécration : « Mon Dieu, pourvu qu'on s'en sorte. Ce serait trop bête de recevoir un parpaing sur le bec ».

Pater Noster ! !

« Ce coup-ci, v'là les Boches qui tapent sur les positions; qu'est-ce qu'ils doivent déguster, les copains, là-haut... Mon Dieu, ayez pitié de nous; quelle horrible chose que la guerre; comme on Vous offense. Faire la guerre, tuer des gens par un si beau soleil, non, c'est injuste. Les vaches, les v'là qui tapent sur le village, à présent. »

Et, dans un souffle : « Joseph, dépêche-toi, ils rapprochent leur tir ».

Et Joseph cligne de l'œil.

Agnus Dei.

« Ah ! non, se faire ratatiner un jour comme ça, ce serait sacrilège. T'entends, ça tombe tout près. »

La Communion :

« Vas-y, on va être pris dans leur tir ».

Le dernier évangile ! Et le Verbe s'est fait chair :

« Oui et nous on va être fait chair à pâté; qu'il est donc lambin, ce matin, le Joseph; comme si il ne devrait pas être avec ses artilleurs de quatre sous, à cette heure; mais il risque le tourniquet; si l'aumônier le savait. »

Deo Gratias !

Et la voix du célébrant qui laisse tomber ces mots :

— Je ne dis pas les prières après la messe.

— Ah, ben ! non alors, t'es pas fou ? Comme s'il y avait pas autre chose de plus pressant.

— Je me mets les ornements en vitesse et on se barre.

— Oui ! et en triple vitesse.

Le prêtre ferme la porte de la sacristie, et... boum ! Un fracas épouvantable, des pierres qui volent dans tous les coins, une poussière, et une fumée qui voilent tout.

« Les vaches ! les v'là qui tapent sur l'église, oh ! les salauds ! »

Pan ! encore ! et la voix de Joseph qui crie :

« Nous sommes perdus, dis ton acte de contrition. »

Maintenant les obus tombent sur le lieu saint et les plâtras, les cailloux voltigent dans les rayons du soleil, les beaux lustres en cuivre ciselé se balancent comme des nacelles à la fête foraine; le sergent se réfugie dans un confessionnal (quelle bonne cachette ! ! !) tandis que le prêtre crie encore :

— Dis ton acte de contrition, nous sommes perdus.

— Oui, mais, toi, tu t'en f..., tu as ton casque, tandis que, moi, je n'ai que mon béret ! Je suis bien protégé avec ça.

Mais plus moyen de s'entendre; une fois, le sergent a l'impression de voir un trou s'ouvrir dans le mur devant lui, alors que l'éclatement a lieu derrière lui, dans le second mur; il pense que sa dernière heure est arrivée et ne pense même plus, tant le vacarme est grand.

Un de nous.

(A suivre)

OU SONT LES BÉNÉFICIAIRES DE CES DOSSIERS

Nous rappelons à nos camarades que l'Amicale détient un certain nombre de dossiers médicaux (accidents du travail survenus en captivité) ne comportant pas d'adresses.

Il peut s'agir de camarades faisant partie de l'Amicale comme de camarades inconnus du siège.

Nous publions donc ci-dessous une nouvelle liste de noms, le Kommando de l'intéressé étant entre parenthèses. (Voir « Le Lien » n° 101 de janvier 1957.)

Si des camarades se reconnaissent parmi ces noms, qu'ils veuillent bien nous réclamer leur dossier (joindre cinquante francs en timbres pour l'expédition).

Si, d'autre part, vous connaissez l'adresse d'un de vos camarades de Kommando figurant sur cette liste, avisez-le de ce que nous avons un dossier à sa disposition, ou, mieux, envoyez-nous son adresse et nous ferons le nécessaire auprès de lui.

LISTE B

Makolepsy Stanislas (Ulm, 7.034)
Swiereczynski Félix (Ulm, 29.022)
Jourdain Louis (Schwenningen, 22.004/34)
Girouard Rémy (Wangen, 17.733)
Ambolet Emile (Schramberg, 22.001)
Priou Pierre (Villingen, 17.743/27.730)
Serveau Isidore (Ehrensberg, 19.409).
Lelivre Simon (Aichstetten, 13.441)
Rosac Marcel (Mebkirch, 16.710)
Phulpin Roger (Ofterdingen, 23.715)
Marucha Josef (Hailtingen, 11.737)
Debieux Ferdinand (Otterswang, 19.465)
Probst Ferdinand (Ulm, 7.035)
Mouille Albert (Schramberg, 22.002/8)
Jeanson Georges (Peterzell, 18.001)
Treffigny Paul (Ratzenhofen, 17.740)
Castanetti Pierre (Oberndorf, 22.009)
Gounon Gabriel (Neuhausen, 12.090)
Carrère Maurice (Messkirch, 16.067)
Heusch Robert (Unterkinach, 28.024/1)
Chambert Hippolyte (Herbertingen, 21.032/2)
Lenepveu Emile (Trossingen, 22.013)
Feynerol Pierre (Altheim. 8.037)
Gadan Aimé (Brielhof, 10.031)
Bénard Gaston (Gütenbach, 28.020)
Magnien Roger (Braünlingen, 28.035/2)
Perrin Maxime (Furtwangen, 28.020)
Müller Joseph (Trossingen, 7.212)
Messuwe Raymond (Tuttlingen, 22.012)
Nadolny François (Schussenried 8.199)
Morlet Charles (Tuttlingen, 23.328)
Mezaud Raymond (Schramberg, 22.058)
Oberlé Léon (Tuttlingen, Trikofabrik)
Payelle Raymond (Tuttlingen, 22.006/1)
Pottelain Louis (Villingen)
Ramadier Joseph (Trossingen, 12.010)
Rattier Albert (Krauchenwies, 11.005)
Raynaud André (Bräunlingen, 28.035/1)
Ripon Robert (Hechingen, 20.023/6)
Seynave Paul (Sagewerk, Kromer)
Simonin Lucien (Winterstetten, 9.070)
Constant Marcel (Vöhrenbach, 28.037/4)
Chopin Marceau (Rheinfelden, 25.002)
Raymond Jean (St-Georges, 28.031)
Thomas Louis (Bickelsberg, 10.044)
Maquin Marcel (Sigmaringen, 21.003)
Brossier Marcel (Sigmaringen, 29.469)
Pontille Paul (Tuttlingen, 22.012/1)
Thomas Paul (Tuttlingen, Chiron Werke)
Decouchat Mathurin (Offingen, 11.061)
Rouget René (Langenargen, 27.017)
Charlan Paul (Mühlingen, 16.068)
Fernandez Louis (Sigmaringen, 21.010)
Brothier Julien (Lager Rhodiaseta)
Boisnard André (Furtwangen. 18.041)
Muse Henri (Bingen, 11.095)
Simon Marcel (Seekirch, 11.087)
Dudek Rayszard (Möhringen, 549/4)
Dublas Franz (Oberdof, 4.031)
Hozer Zenas (Ablach, 11.004)

LISTE C

Thomas Gaston (Breitnau, 14.061)
Peyron Antoine (Ostdorf, 10.005)
Marsollier Arsène (Stetten, 10.020)
Kieffer Jean (Wilfingen, 11.077)
Sein Jean (Dürmentingen, 11.062)
Brisse Anatole (Spaichingen, 22.011/5)
Vigoureux Jean (Freiburg-Haslach, 7.202)
Dubayle François (Blochingen, 11.047)
Rigal Victor (Saig, 14.039)
Lalonne Jules (Offingen, 11.061)
Boisseau Georges (Griessen, 25.006)
Charles Louis (Pleffingen, 10.033)
Proyer Marcel (Schwenningen, 22.008/52)
Richard René (Schlatt, 16.007)
Gérard Jean (Oberstadion, 19.730)
Richard Auguste (Biberach, 23.417)
Maquin Marcel (Sigmaringen, 21.002)
Monteil Antoine (Unterwaldhausen, 11.710)
Ladevèse Jean (Offingen, 11.724)
Duru Raoul (Villingen, 11.733)
Saurat René (Vöhrenbach, 28.406)
Gautraud Pierre (Vöhrenbach 28.406/1)
Porteau Jean (Ulm, 29.026)
Berteaux Maurice (Reutlingen, 14.021)
Brillant René (Urach, 23.022)
Collin Robert (Tuttlingen, 22.006)
Chiow Albert (Schwenningen, 22.029)
Valentin Robert (Ofterdingen, 23.715)
Jezeguel Pierre (Villingen, 15.213)
Jamis Albert (Peterzell, 18.001)
Vallée Jean (Tuttlingen, 22.066)
Haab Joseph (Villingen, 28.002/58)
Lainé Charles (Balingen, 20.004/4)
Rothion Jean (Schonach, 18.024)
Saint - Mars Roland (Wengen, 28.008)
Lepoivre Marcel (Ummendorf, 19.472)
Cera Ferdinand (Burladingen, 20.404)
Tisserand Raymond (Jany, 27.731)
Louis Pierre (Krauchen, 21.003/5)
Nickole Roger (Eckenweiler, 12.409)
Bielonoviec Simon (Villingen, 17.710)
Croujean André (Nasgenstadt, 19.709)
D'Hondt Léon (Tuttlingen, 22.006)
Schneider Jean (Schwenningen, 7.801)
Lavenu Maurice (Bräunflingen, 7.102)
Dubail Paul (Ebenweiler, 11.715)
Caulournat René (Jsny, 27.731)
Jezeguel Pierre (Villingen, 28.002/5)
Gognies Paul (Schramberg, 7.204/2)
Renaud Henry (Möhringen)
Renaud Henry (Möhringen, 28.416/6)
Hertement Jean (Tuttlingen, 22.022)
Garnier Jean (Gainftotten. 16.711)
Lafourie Pierre (Schwende, 19.444)
Veinante Jean (Rottweil, 22.016)
Fay Léon (Upfingen, 13.414)
Vernau Georges (Rottweil, 22.016)
Olradivics Dragisa (Orsingen 36.713)
Selzer Lucien (Tuttlingen, 22.017)
Delpech Basile (Spaichingen, 22.005)
Longschambon André (Hauserhorf, 10.409)
Scorcelletti Louis (Tübingen, 13.707)
Lenge Maurice (Trossingen, 7.207)
Branet Alexandre (Villingen, 28.002)
Mahieu Edouard (Ehrenberg, 19.409)
Neven Alfred (Balingen, 10.016)
Pean Léon (Gullen, 17.423)
Quemener Julien (Stetten, 10.404)
Bernard Gaston (Haidzau, 17.434)
Demil Gaston (Villingen. 28.005)
Imbert Emil (Biberach, 29.417)
Croisy Georges (Berau, 25.001)
Renneville René (Tailfingen, 22.002/31)

QUELLE PINCE !...

Ce matin-là, une douce somnolence régnait sur le quai 2 de la station « Albouy ».

Mireille, la blonde agente, semblait très affairée par l'élaboration du « point de riz » qui allait, sur son nouveau pull, faire ressortir le galbe de sa juvénile poitrine.

Le raclement discret de l'homme de corvée émaillait seul le profond silence du souterrain. Léveillé, le chef de station, que les usagers continuent, à tort, à appeler « chef de gare », consultait entre deux très, très, rares appels téléphoniques, les pronostics de son journal de turf habituel. Non qu'il fût joueur, mais il aimait le cheval autrement qu'accompagné de frites. C'est son droit à cet homme !

Une paix sereine, complète.

Un strident coup de sifflet déchira soudain le silence, le 642 entrait en station. Le chef de train se tenait à la portière, une enveloppe à la main.

Pas de voyageur au pointage. Mireille, qui avait fermé le portillon, s'avança vers son collègue qui lui remit l'enveloppe, avec un petit compliment tout personnel, assaisonné d'un sourire égrillard.

Deux voyageurs descendent, deux seulement. C'est une station très calme.

Bruit de portes qui se referment avec obstination. Un coup de sifflet. Le train vrombissant est aspiré par le tunnel.

Léveillé sort de sa cage en verre. C'est un beau gars, sa casquette blanche est inclinée d'un air coquin sur l'oreille qui la retient de justesse. Il prend l'enveloppe des mains de Mireille, avec un petit mot aimable, et retourne à son petit bureau prendre connaissance des plis car le Service avec un grand « S » passe avant les tréteaux de la pelouse.

A peine a-t-il déposé les documents sur son bureau qu'un cri terrible retentit sous la voûte.

Les rampes fluorescentes semblent en vibrer. Heureusement qu'elles sont renforcées par d'anciennes lampes que l'on conserve probablement par mesure d'économies.

« On m'a volé ma pince ! »

Volé la pince à Mireille ? La fameuse pince BX 543, modifiée 56 (un peu comme le fusil mitrailleur).

Léveillé sort d'un bond, se précipite vers la blonde Mireille toute catastrophée et en pleurs. Pensez donc : trois mois de présence, et, là, se faire kidnapper sa pince. Le plus noir avenir se dessine devant ses yeux embués de larmes : sanctions, bons de tabac, et j'en passe...

— Chef, balbutie la victime d'une voix entrecoupée de hoquets, j'ai reçu l'enveloppe des mains du chef de train, je vous l'ai remise, et en revenant à ma place ma pince avait disparu...

— Vous auriez dû la garder en main; que diable, elle ne pèse pas cent kilos. Personne n'attendait au portillon ?

— Oh ! non, personne.

— Et les voyageurs sortant ?

— Deux seulement.

— Vous allez faire un rapport. je le transmettrai au siège. Evidemment, c'est grave, mais, voyons, du calme. C'est peut-être une farce, que voulez-vous qu'un voyageur fasse d'une pince ? Ah ! tout ça, c'est bien embêtant.

Ce fait divers sensationnel révolutionna Albouy, et la collègue du quai N° 1 se mourait littéralement de curiosité. Les questions fusèrent et, pendant une heure et demie au moins, une conversation ininterrompue se poursuivit d'un quai à l'autre, dont les voûtes transmettaient les échos, conversation aussi discrète que lorsque ces dames échangent des recettes de cuisine ou la manière idéale de torcher le petit dernier. Ce qu'on peut en apprendre des choses en attendant son métro. Autant qu'en attendant son tour à la Sécurité Sociale ! Mais passons, ici nous sommes à la station Albouy, ligne 15, et pas sur une autre.

Le rapport de Mireille, visé par Léveillé, suivit son cours normal. Ce n'était pas une farce, l'affaire fut remise entre les mains de la police, non pas qu'elle fût extrêmement grave en elle-même. mais sait-on jamais ? c'était peut-être un test d'une bande organisée — d'un gang pour parler français — pour tâter le terrain en vue de refaire les finances, oui, vous savez bien ces petites boîtes métalliques sur lesquelles on voit, hiératiques, les employés de la Compagnie, pardon ! les Agents de la Régie, assis, manches retroussées, attendant le train qui ramasse les recettes. Ensuite un grand bruit de chariots dans les couloirs de correspondance, chariots poussés par des gars et des filles tout heureux de démontrer aux usagers qu'ils savent aussi se servir de leurs quatre membres à la fois, comme tout le monde. C'est toujours un spectacle réconfortant.

« Comment savez-vous tout cela ? », me direz-vous, chers lecteurs...

Mais parce que je suis un vieil habitué du métro. Non pas que j'y couche, remarquez que ça viendra peut-être un jour, mais parce que je l'emprunte assez fréquemment. Emprunt à court terme, m'empressé-je de préciser, et je le rends aussitôt après usage pour ne pas m'attirer d'histoires. et aussi qu'est-ce que je foutrais d'un métro chez moi ? j'ai assez de matériel qui m'encombre. D'ailleurs, ceci est une autre histoire et vous n'avez pas besoin de savoir qu'il y a du désordre dans mon petit intérieur. (Tiens ! je ne suis pas mécontent de ces deux derniers mots, ça fait très Mimi-Pinson.)

Mais revenons à nos moutons. Le Hasard, ce petit dieu des journalistes, m'avait amené devant la... ième chambre correctionnelle un certain après-midi qu'il pleuvait et que je me trouvais sans un rond pour me réfugier au bistrot.

J'étais là, coincé entre une vieille dame et un individu qui sentait le chien mouillé. Le juge venait d'expédier une affaire de marchands des quatre-saisons qui s'étaient mutuellement traités du nom de leurs denrées. Injure grave quand la marchandise est vendue par un confrère avec lequel on est en froid. Mais ceci ne nous intéresse pas ou peu. Ma surprise fut grande quand j'entendis le Président annoncer : « Affaire R. A.T.P. contre Justin Thiers, dit Annibal ».

Entendant ce surnom, mon oreille frétilla. Ça me disait quelque chose.

... êtes accusé, poursuivit le juge, d'avoir subtilisé une pince à poinçonner les billets à la station Albouy. Vous avez eu la maladresse de la montrer dans un café en présence d'un employé du métro qui précisément était, — et est encore, je l'espère, — le petit ami de la victime et qui consommait avec un inspecteur de police. C'est, je l'admets, un fâcheux concours de circonstances pour vous. Qu'avez-vous à dire

— 'sieu l'Président je, c'est-à-dire que...

— Ne bredouillez pas, vous avez été pris la main dans le sac, si j'ose dire.

— C'est pas moi, on m' l'a donnée.

— Vos premières déclarations prouvaient le contraire et d'ailleurs nous allons entendre le témoin, M. Litain.

— Monsieur le Président, Thiers racontait à tout le monde qu'il avait pris la pince et je m'en souviens encore comme de ce que je buvais avec Pastisoli. Je prenais un rhum avec un sucre.

— Pastisoli, c'est votre ami l'inspecteur ?

— Oui, même qu'il prenait un canard aussi.

— Un poulet qui prend un canard, jette une voix dans l'assistance, c'est marrant.

— Silence ! et soyez respectueux, sinon je vous fais expulser !

... ! ... !

— Permettez, Monsieur le Juge, enchaîne l'avocat de la défense, cette affaire paraît bien embrouillée. Thiers est un ancien prisonniers, les dures années passées en captivité ont quelque peu oblitéré son sens critique, et, nous rappelant les épreuves endurées par ce héros (ici grand effet de manches), quelles que soient les raisons qui l'incitèrent à commettre ce geste inexplicable, je requiers toute votre indulgence.

— Mais quelles sont ces raisons, si toutefois on peut appeler ça des raisons. Inspecteur Pastisoli, que vous a répondu Thiers, dit « Annibal », au cours de l'interrogatoire ?

— Cet individu est buté; je l'ai pris par la douceur, je suis ancien prisonnier, moi aussi, je lui ai fait entrevoir ce qu'un emprisonnement susciterait de déboires pour son avenir. Il s'est toujours renfermé dans le mutisme le plus absolu.

— Nous n'en sortirons pas. Voyons Annibal, c'est-à-dire Justin Thiers : vous êtes accusé d'avoir volé une pince modèle BX 3543 modifiée 56, en d'autres termes une pince nouvelle, la dernière-née du cerveau des ingénieurs spécialisés, qui marque la date, l'heure du pointage, le degré hygrométrique des tunnels, etc... Un prototype, il faut bien le dire, puisque les journaux en ont fait mention, de la pince R.A.T.P., c'est-à-dire « Régulatrice Atmosphérique Toutes Pressions ». C'est un délit commis au préjudice d'un monopole, presque une affaire d'Etat. La Régie peut vous demander des dommages-intérêts; vous être dans l'impossibilité de payer, et, détail effrayant, au cas de contrainte par corps, la partie demanderesse, habituée à vivre presque exclusivement sous terre, peut demander un emprisonnement dans un souterrain non encore soumis aux tests hygrométriques. Me Lebègue, dans son admirable plaidoirie, nous a rappelé que vous aviez été prisonnier, et de l'avis de quelques-uns de vos compagnons de captivité vous fûtes toujours un peu en dehors de la normale. Ce sont là des circonstances atténuantes, faites preuve de bonne volonté, avouez. Pourquoi avez-vous volé cette pince ?

Un travail intense se fait dans le cerveau obtus d'Annibal. Cette perspective d'emprisonnement active lentement la fermentation de sa matière grise. Il se souvient des carrières, des abris... Soudain, il éclate en sanglots, mais en sanglots rageurs :

— Oui, c'est moi qui l'ai prise.

— Ah ! et pourquoi ?

— Parce que j'en avais marre d'attendre au portillon. J'voulais poinçonner mes billets d'avance.

Charles Saint-Omer.

MAISONS RECOMMANDEES

HOTEL - AUBERGE DES VIEUX - MOULINS, chez **Bernard Jeangeorges,** à La Bresse (Vosges). Tél. 63. **(Grande salle pour banquets, Pension de famille, Cuisine bourgeoise.)**

ANGEL et **Fils,** 10, quai de la Mégisserie, Paris **(Graines, plantes et arbres fruitiers).**

Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2e). CEN 11-54.

Où aller le dimanche ? ... Mais chez **Robert LAFEVE, Café-Restaurant-Tabac,** « Les Routiers », à Fontenay-le-Vicomte (Seine - et - Oise). Tél. : 8. Bon accueil. Cuisine soignée. Pêche toute l'année.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse Paris (7e). INV 49-80.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18). Tél. : ORN 69-66. **Tailleur Hommes et Dames.** Conditions spéciales aux anciens V B.

FABRIQUE DE MEUBLES
7 ter, avenue de St-Mandé
Paris (XIIe)
RYSTO Raymond
Ex-No 5305
Membre de l'Amicale No 543
SALLES A MANGER
CHAMBRES A COUCHER
ENSEMBLE STUDIO
DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES
Cuisines modernes
Eléments, tables
Sièges modernes
rustiques et basques
Sièges de jardin
Pliants, Transats
Prix marqués en chiffres connus
Facilités de paiement sur demande
Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale
Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire
Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION

Le gérant : PIFFAULT.
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

LE CARNET DU V B

Votre courriériste voit toujours arriver avec satisfaction l'ère du règlement des cotisations.

Non seulement parce qu'il voit notre ami « Mimile » suer « sang et eau », mais surtout parce qu'il y a la fameuse correspondance « *au verso* ».

Il n'y a pas de chèque ou avis de virement qui arrive à l'Amicale sans qu'il y ait dessus un « bonjour aux copains ». Bien sûr, votre courriériste aimerait mieux une longue lettre. Ça, c'est du solide, du « cousu-main ». Il n'y a qu'à transcrire. Tandis que, sur un mandat, c'est un peu du style télégraphique. Mais votre courriériste est habitué à se contenter de peu. Aussi est-il heureux de saluer ici tous ses correspondants si sympathiques.

C'est notre ami *Marcel Rivat*, à Lépanges (Vosges), qui nous adresse, avec ses meilleurs vœux pour 1957, son bon souvenir à tous.

Un « mandat généreux » de notre ami *Georges Leroy*. 9, avenue du Général-de-Gaulle, à Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), nous apporte ses vœux les plus sincères pour l'Amicale et son cordial bonjour à tous les anciens du Stalag.

Notre ami *Julien Roger*, directeur de l'école de garçons à Liart (Ardennes), envoie son amical bonjour et ses meilleurs vœux 1957 pour tous les copains de Villingen et de Tailfingen.

Notre ami *André Manguin*, préfesseur, Cours normal à Lagé (Guinée Française), nous envoie « un bonjour ensoleillé de Guinée dans vos brumes froides de la métropole. Amitiés à *Langevin* et à tous les membres du Bureau ».

Notre ami *Lucien Chevalier*, 5, rue Dauville, Paris (14e), nous fait parvenir ses bons vœux pour 1957 et principalement aux amis de Schramberg.

Notre ami *Jean Declercq*, 12, rue Montesquieu, à Mons-en-Barœul (Nord), présente au président *Langevin* et à ses camarades du Stalags ses vœux les plus sincères pour l'année 1957.

Notre ami *André Prince*, 44, rue de la Clef, Paris (5e), adresse son bon souvenir et ses vœux de prospérité pour l'Amicale.

Notre ami *Jean Tanguy*, 48, rue Ch.-Dupont, à Auchel (Pas-de-Calais), envoie à ses amis du Waldho et aux anciens du Stalag ses meilleurs vœux et son amical bonjour. Nous espérons que la maladie de notre ami Tanguy n'est plus qu'un mauvais souvenir qui s'estompe et que nous aurons la joie de le rencontrer, ainsi que Mme Tanguy, lors de notre Journée nationale.

Un mot bien court de notre ami *René de Saint-Jean*, l'ancien pianiste et compositeur du Stalag, présentement à Saint-Amand-les-Eaux, 47, rue Thiers, nous apporte ses meilleurs vœux de prospérité pour l'Amicale. Ses amis de la troupe, *Géhin* et *Godard* en tête, lui adressent leur bon et fraternel souvenir.

Ne quittons pas la troupe, car notre ami « Moumoute » présente à tous ceux de l'Amicale ses meilleurs vœux 1957 et son bon souvenir. Nous le remercions bien vivement de son geste généreux en faveur de nos camarades déshérités. Nous savions que nous avions en notre ami *Georges Galtier* un fidèle adepte de l'entr'aide. Merci, « Moumoute » !

Notre ami *Noé Vigier*, 84, rue de République, à Ste-Foy-la-Grande, envoie ses meilleurs vœux à tous. Il en est de même pour notre ami *Marcel Gron*, 2, rue des Champoulains, à Auxerre (Yonne).

Notre ami *Pierre Guidicelli*, 103, rue d'Anvers, à Lyon, adresse ses vœux à tous pour 1957.

Notre ami *Roger Flourent*, Théâtre Municipal, à Nancy, envoie ses meilleurs vœux à tous les camarades et en particulier à ceux du Bureau qui, dit-il, « se dépensent sans compter pour essayer d'améliorer le sort des plus déshérités d'entre nous. Amical bonjour à *Géhin* ».

Notre ami *Paul Dion*. 21, rue de la République, à Nancy, adresse ses meilleurs vœux et souhaits aux amis du camp et du Waldho.

Notre ami *Roger Ronfaut*, 50, rue de la Monnaie, à Troye (Aube), envoie ses meilleurs vœux à tous.

Notre ami *Georges Colson*, 29, rue Pierre-Curie, à Clichy (Seine), se rappelle au bon souvenir de tous ses amis du camp et des divers Kommandos où il a traîné son horreur du travail pour la Gross Deutschland.

Nous remercions bien vivement notre ami *Maxime Leclerc*, 123, rue Edouard-Vaillant, à Alfortville (Seine), de son don généreux pour notre Caisse d'Entr'aide. Notre ami envoie ses meilleurs vœux à tous.

Notre ami *Léon Liégeon*, 93, rue Saint-Martin, à Vesoul (Haute-Saône), adresse ses meilleurs vœux à tous les anciens du Stalag, et en particulier à ceux de Meskirch.

Notre ami *Henri Brovelli*, Faubourg de Belfort, à Giromagny, adresse ses meilleurs vœux de prospérité à l'Amicale des anciens V B.

Notre ami *Lucien Rouzeau*, 46 *bis*, rue Richard-Cœur-de-Lion, à La Rochelle, envoie ses meilleurs vœux et son bonjour à tous.

Un ancien du Waldho, notre ami *Joseph Ernewein*, à Maurupt-le-Montois, par Pargny-sur-Saulx (Marne) adresse ses meilleures amitiés à tous.

Notre ami l'abbé *René Petit*, professeur au Petit Séminaire de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), envoie ses meilleurs vœux et souhaits à tous. Notre sympathique abbé continue sa prospection et il nous signale l'adresse de notre ami *Auguste Vinchon*, notre ancien « Charlot », du Waldhotel, dont nous sommes heureux de retrouver la trace. *Perron* adresse à son ancien compagnon de la Wacherei son amical souvenir.

Notre ami *Paul Morlière*, percepteur, 4, rue du Marin, à Péronne (Somme), nous adresse ses cordiaux sentiments « à l'intention », dit-il, « de l'équipe dévouée du Bureau de l'Amicale ».

Notre ami *Pierre Carbonne*, passage à niveau n° 285, à Vias (Hérault), nous envoie ses meilleurs vœux pour l'année 1957 et un amical bonjour à tous les anciens du Stalag V B.

Notre ami *Louis Lombard*, 31, rue aux Pareurs, à Abbeville (Somme), rend hommage au dévouement des dirigeants du V B et adresse à tous son amical bonjour.

Et voici des vœux de l'ancien homme de confiance du V B, de notre grand ami *Georges Homeyer*, 7, rue du Général-Leclerc, à Epinal. Notre ami Georges adresse à tous ses vœux les meilleurs pour l'année 1957. A tous les anciens du Stalag, il souhaite bonne santé et bonheur. A sa sympathique Amicale des Vosges, il adresse ses vœux de prospérité et de longévité et désire que chaque membre de l'Amicale trouve ici pour lui et sa famille ses vœux les plus sincères d'amitié et de cordiale affection.

Notre ami *Jules Carlier*, à Dompierre-en-Santerre (Somme), envoie à tous les anciens du V B, et particulièrement à ceux du Waldo son meilleur souvenir. *Perron* adresse à son ancien compagnon de « boulot » son affectueux souvenir.

Notre ami le Dr *André Cesbron*, Champtoceaux (Maine-et-Loire), envoie toutes ses amitiés à tous les « potes » du Waldo.

Un autre toubib du Waldho, notre ami le Dr *Jacques Guibert*, rue de l'Ancienne-Poste, à Secondigny (Deux-Sèvres), adresse son amical souvenir à tous.

Notre ami *Robert Huré*, 14, rue Radigny, à Montrouge, envoie son bon souvenir à tous les membres de l'Amicale.

Notre ami *Léon Crévissier*, 44, rue de Bellac, à Limoges (Haute-Vienne), est vraiment trop modeste. Il nous adresse un généreux mandat sans rien indiquer au verso. Nous remercions notre ami de son geste et lui signalons que le surplus de son mandat ira grossir notre Caisse d'Entr'aide. Merci, ami Crévissier.

Et voici un ancien de la Roulotte, notre ami *Maurice Gribling*, 8, rue du Général-Rapp, à Strasbourg, qui envoie ses meilleurs vœux à tous. Il souhaite longue vie à l'Amicale et adresse ses sincères félicitations aux nouveaux décorés. Nous remercions notre ami Maurice et avec lui tous les camarades qui joignent à leur cotisation un supplément pour notre Caisse d'Entr'aide. Grâce à de tels dévouements, la vie de l'Amicale est assurée.

Notre ami *René Bourton*, La Roche-sous-Montigny, par Cons-la-Grand-Ville (Meurthe-et-Moselle), envoie son meilleur souvenir à tous les anciens du Stalag, et en particulier à *Lavigne* et aux anciens de Schramberg.

Notre ami *André Panisse*, directeur de travaux, 5, rue Besançon, à Oran, se rappelle aux bons souvenirs de tous les amis et adresse ses bons vœux à tous.

Notre ami *Jules Daniaux*, Bel-Air, Saint-Malo-de-Beignon, par Beignon (Morbihan), envoie ses meilleurs vœux à tous et son bonjour à tous les anciens des Kdos de Walstein, Durvangen et Gasthaus « Lamm ».

Notre ami *Albert Debeir*, 5, rue des Meuniers, à Lille (Nord), souhaite à l'Amicale longue vie et prospérité et beaucoup de chèques, et nous annonce par la même occasion l'arrivée d'un nouveau petit V B., Marc, depuis le 16 août 1956. C'est déjà presque un ancien !

L'Amicale présente ses félicitations aux heureux parents.

Notre ami *Robert Schmitt*, 10, rue de Puebla, à Lille, nous transmet ses meilleurs vœux pour tous les camarades du Stalag et en particulier son meilleur souvenir aux anciens du Kommando d'Ebingen.

Notre ami *Jules Franz*, 50 *bis*, rue Violet, à Paris, notre dernier homme de confiance, se rappelle aux bons souvenirs de ses anciens administrés et leur présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé. Nous regrettons que les occupations de notre ami ne puissent lui permettre de venir faire un tour au Bouthéon.

Notre ami *Marcel Roth*, 120, rue J.-Guesde, à Ormesson-sur-Marne, envoie ses sincères salutations aux membres du Bureau de l'Amicale ainsi qu'à tous les anciens du V B.

Notre ami *Henri Delagues*, 11, rue Abbé-Glatz, à Bois-Colombes, adresse à tous son meilleur souvenir et notamment aux anciens de Tailfingen.

(*Voir la suite page* 6)

Amicale lyonnaise des V

PERMANENCE

le premier dimanche de chaque mois

Permanences reportées au deuxième dimanche du mois
lorsque le premier dimanche est un jour de fête ou un jour férié
de 10 heures à 12 heures
au siège : 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1er)

soit, sauf imprévu, aux dates suivantes :

Dimanche 7 Avril — **5 Mai** — **2 Juin**
Dimanche 7 Juillet — **Août :** Vacances — **8 Septembre**
Dimanche 6 Octobre — **3 ou 10 Novembre** — **1er Décembre**

Tu recevras toujours le meilleur accueil et tous les renseignements que tu pourras désirer auprès de notre Secrétariat : 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1er) (Mme Pinet)
tous les jours, de 15 heures à 18 heures

AS-TU PAYE TA COTISATION 1957 ?

N'oublie pas qu'être amicaliste c'est se créer des devoirs
et que le **premier des devoirs** c'est avant tout de **payer ta cotisation**

Les derniers jours d'un condamné

D'une nouvelle inédite de G.-H. Patin, intitulée « Les derniers jours d'un condamné » portant en exergue ces répliques de Marcel Achard, extraites de « Voulez-vous jouer avec moa ? »

ISABELLE. — Je voudrais aller dans la Forêt Noire.

AUGUSTE. — Impossible.

ISABELLE. — Pourquoi ,

AUGUSTE. — Il faut être poitrinaire pour comprendre ce pays-là.

Comme une grenade dans le silence, ces mots éclatent dans ma songerie :

— Lève-toi vite. Tu vas être en retard pour la radio.

— Quelle radio ?

— Tu vas passer un examen radioscopique. Tu as de la veine, parce que c'est plutôt rare. Dépêche-toi, le docteur Peter n'aime pas attendre !

On a brutalement fermé la fenêtre. Il fait pourtant un beau soleil clair.

— Allez grouille, grouille. Où sont tes savates Tu n'en a pas naturellement ! Je vais encore me faire engueuler : les malades doivent rendre leurs chaussures.

— Mais qu'est-ce que j'ai ?

— C'est à moi que tu le demandes ? On ne t'a pas envoyé ici pour rien.

— Je ne souffre de nulle part.

— Allez, allez. Tu le sauras bien assez tôt.

Emmitouflé dans une couverture qui sent la poussière, je suis l'infirmier par des couloirs et des escaliers compliqués. Nous franchissons le tambour vitré de la grande porte. L'air vif qui descend de la montagne me saisit. L'infirmier est obligé de me soutenir.

Nous arrivons devant une porte de gros rondins festonnés de barbelés. Pour que nous puissions la franchir, mon compagnon parlemente longuement avec une sentinelle obtuse. Je grelotte. Tout alentour, de vieux hommes vêtus d'uniformes défraichis tournent dans des couloirs de fil de fer. Ils ont l'air d'animaux vieillis dans leurs cages. Au bout du chemin, on voit, à travers un portail, une route blanche qui évoque les vacances. A droite, un chalet de bois peint en vert...

.....

Je ne sais pas combien de temps cela a duré; j'ai dû m'évanouir debout. C'est d'abord la vision qui me revient. Comme lorsqu'on met au point une lorgnette, de trouble l'image devient nette : une tête rasée inclinée vers une épaule qui se hausse. Cette tête est posée sur un cou creusé comme une colonne cannelée. Que ce visage est laid ! On dirait que les os des pommettes vont crever la peau en deux points roses, les petits yeux enfoncés sont pleins d'eau, derrière laquelle un regard bleu passé me poigne.

Puis je m'avise que cette tête de momie pose sur un corps jeune. C'est la détresse du regard qui me fait reprendre mon entière conscience. Je peux lier mes idées. Je suis glacé, mes membres engourdis me tiennent raide accoté contre un volet. L'autre en face. le squelette en flasque pyjama, accoté comme moi, est un prisonnier comme moi, un Russe sans doute. Il retrouve un semblant d'énergie pour disputer à d'autres loqueteux, aussi décharnés que lui, un mégot qu'un Français vient de jeter par terre et il en tire des bouffées précipitées, à brûler ses lèvres blèmes.

L'O.K.W., — Oberkommando der Wehrmacht qui se présente à l'imagination comme une guivre mystérieuse, la bête du Gévaudan, — l'Haucavée a rendu une ordonnance qui interdit de mettre en contact les prisonniers des différentes nations, mais, devant la porte de ce chalet inquiétant, ils mélangent leurs misères.

C'est une véritable Cour des Miracles. Les Russes, les jambes enveloppées de bandes d'étoffes multicolores, sont en majorité. Ils ont l'air de forçats avec leurs pyjamas rayés. Ils sont logés dans les écuries à l'autre extrémité du parc. Nul n'a le droit d'approcher de leur enclos maudit.

.....

L'Obergefreiter Stolp nous a fait entasser dans une petite pièce aux volets clos et qui est rigoureusement vide.

— Déshabillez-vous et vivement !

— Mais, moi, c'est pour mon doigt.

— Faites pas le diable, tout nu, ou bien... ! Et Silentium, Heilige Sakrament ! »

Sur une porte à glissière, qui forme à elle seule un des plus larges côtés de la pièce obscure, une pancarte frappée d'une élégante tête de mort porte cet avis : « Défense d'entrer; Danger Mortel !... »

.....

Trébuchant sur des corps inertes, j'ai franchi la porte. L'air qui m'enveloppe maintenant est étouffant mais l'obscurité est complète. Une voix claire, à côté de moi, demande en allemand :

— Quel service ?

— Infection, Monsieur l'Oberarzt, répond la voix qui hurlait tout à l'heure mon matricule.

.....

Je distingue maintenant un rais de lumière qui, réfléchi par un papier blanc, modèle un visage, et ce visage parle :

— Sa fiche porte : « *Crépitation et souffle droit* ».

— C'est imbécile et cela ne veut rien dire. Naturellement, on ne l'a pas ausculté, ou alors !...

.....

— Je pense que maintenant nous avons accommodé.

Une ampoule couleur de pourpre foncée s'allume au plafond baignant le docteur, les nickels d'une lumière épaisse comme du sang. L'assistant français me fait manœuvrer :

— Baisse-toi, passe sous le cadre. Colle ton dos contre la planche. Attention, il y a une marche. Reste bien droit, au garde-à-vous. Tourne la tête à gauche... à gauche !

J'ai à peine entrevu le visage de l'Oberarzt. Il a chaussé de grosses lunettes noires et porte sur sa blouse un tablier épais comme ceux que portaient, parmi mes beaux soldats de plomb vernissés, les sapeurs Ier Empire. Ses mains, gantées de caoutchouc, me plaquent contre le bois lisse. Devant ma poitrine, un écran, dépoli, est devenu lumineux. La douce chaleur du poêle m'est un baume régénérateur, mais une rauque exclamation de l'Allemand me fait froid à nouveau.

« *Toussez ! Gardez la tête à gauche et toussez.* »

L'Oberarzt a dit cette dernière phrase dans un français correct.

« *Levez les bras. Attention aux montants. Croisez vos mains derrière votre nuque. Tournez lentement sur vous-même.* »

Les mains caoutchoutées me font virer comme un potier qui tourne un vase sur une selle.

..... (long examen .....

— Mais, enfin, quelle est ma maladie ?

— Que vous a dit le médecin qui vous soigne ?

— Euh... rien... je ne sais pas ! Qu'est-ce que j'ai ?

Le radiologue ne répond pas, puis, après un silence, il s'adresse en allemand à l'assistant :

— Je n'ai jamais vu cela. Regardez-moi ces poumons... plutôt ce qu'il en reste ! Ah, la nature humaine ! Comment tient-il debout ! Le Russe de l'autre jour, vous savez, le mineur, n'était pas aussi avancé. A propos, comment va-t-il ?

— Le géant russe avec le poumon en dentelles ? Il est mort cette nuit.

— On a fait l'autopsie

— Pas encore.

— Je tiens à y assister. Cet après-midi à deux heures. Vous direz à Antonov de la faire.

(Voir la suite page 8)

NOTRE MINISTÈRE NE DOIT PLUS ÊTRE " TEMPORAIRE "

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

A différentes occasions nous avons signalé combien il était anormale que les anciens combattants et les victimes de guerre subissent d'importants retards dans la régularisation de leur situation et, par suite, soient victimes de cette injustice qui consiste à laisser sans pension pendant dix-huit mois, pendant deux ans et plus, un invalide de guerre dont les droits sont reconnus.

En 1956, les maigres avantages qui leur étaient accordés par le jeu du rapport constant et par le blocage au 1er juillet 1956 des 3e et 4e tranches du plan dit quadriennal avaient été reportés à plusieurs mois et il a fallu, à notre ministre actuel et à son sous-secrétaire d'Etat, un effort personnel pour obtenir des Finances un aménagement acceptable des échéances de 1957.

En permanence, les dossiers s'accumulent dans les services des pensions, dans le service de reconnaissance des droits aux divers statuts, dans les directions interdépartementales, dans les Offices départementaux.

A quoi tient cette situation si préjudiciable à ceux qu'après la guerre 1914-18 les autorités de l'époque avaient baptisés « créanciers privilégiés » ?

Sans aucun doute, nous l'avons déjà dit, à l'organisation initiale du Ministère des Anciens Combattants et des Victimes de la Guerre.

Car ce ministère, seul de son espèce avec le Ministère de la Reconstruction et du Logement, mais avec moins de raisons que celui-ci, ne peut bénéficier d'une reconstitution régulière de son personnel permanent et stable. Il a été constitué, dans l'esprit de ses fondateurs, pour une durée limitée, ministère provisoire chargé de liquider la situation de ceux qui, entre 1914 et 1918, avaient gagné la guerre, la situation aussi des victimes de guerre. Ce ministère devait disparaître à l'extinction des bénéficiaires.

Il est résulté de cette conception que, si les postes les plus importants, en collaboration directe avec le ministre, sont tenus par des fonctionnaires de grande classe venant souvent d'autres administrations, les postes subalternes sont confiés à des employés auxiliaires, d'abord à temps complet, ensuite à temps incomplet. En effet, par définition, ne sont remplacés par voie de concours, comme ailleurs, ni les retraités, ni les décédés. Le ministre obtient difficilement des auxiliaires, pas même : des « vacateurs ».

Le mal serait moindre si le nombre des affaires dépendant de ce ministère était en diminution. Or, il n'en est rien. Après la guerre de 1914-1918, il y a eu plusieurs campagnes outre-mer, puis la guerre de 1939-1945 et, depuis, la France n'a pas cessé d'être en guerre. Aussi, loin de diminuer, le nombre des ressortissants augmente et le ministère, que l'on désirait temporaire, sera, qu'on le veuille ou non, permanent.

De toutes part, les réclamations prennent corps. Il est temps de faire quelque chose, si l'on veut éviter le pire. Une réorganisation est nécessaire. Après quarante ans de flottement, une administration stable doit être mise sur pied; et, ceci, d'autant plus qu'une telle opération ne doit avoir aucune conséquence budgétaire, la stabilité n'étant pas en elle-même une source de dépenses.

C'est pourquoi une proposition de résolution a été récemment déposée, qui invite le gouvernement à prendre toutes dispositions utiles pour réorganiser le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, en lui donnant le caractère de ministère permanent et en lui permettant de faire face à sa tâche sans cesse croissante du fait des événements extérieurs.

Par voie de conséquence, ce ministère serait exclu des mesures de licenciement envisagées.

Espérons que cette proposition se concrétisera par une loi mettant fin à une situation véritablement insupportable.

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

NOUVELLES...

Le paiement des pensions aux nouveaux taux

Le ministre des A.C. avait appelé l'attention du Ministère des Affaires économiques et financières, dès la fin du mois de décembre 1956, sur l'intérêt qui s'attachait à ce que le paiement des pensions soit effectué compte tenu de la valeur du point au moment de l'échéance.

En dépit du volume et de la complexité des tâches imposées tant aux services de la rue de Bellechasse qu'à ceux de la Direction de la Comptabilité Publique, toutes dispositions ont été prises afin que les échéances de ces pensions survenant à compter du 1er avril 1957 soient payées sur la base des nouveaux taux prenant effet à compter du 1er janvier 1957.

Au Centre Universitaire des victimes de guerre

Pour la 774e soirée donnée par le Centre Universitaire des Victimes de Guerre, son directeur, notre ami Riché, président de l'Amicale des IV A et membre du Bureau de l'U.N.A.C., organisait, le 28 février, une séance consacrée à Colette.

Devant l'auditoire vibrant des blessés militaires de l'Hôpital Percy, Maurice Goudeket, mari du grand écrivain, — entouré de Jany Holt, Simone Renant, Maurice Teynac et Jandeline, qui lurent des pages de l'œuvre de Colette, — évoqua avec talent la vie de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre et présenta deux films : « Colette chez elle » et « Le Blé en herbe ».

Et ce fut un succès de plus à l'actif de notre dynamique et dévoué camarade Riché.

Pour les P.G. capturés dans les « zones investies »

Le ministre des A.C. vient de répondre à une série de questions touchant directement un certain nombre de nos camarades.

Il lui avait été demandé :

1° S'il est bien exact qu'en vertu des dispositions de l'article R. 227 du code des pensions et de la circulaire de juillet 1955 de l'Office national des anciens combattants les dossiers de demande de carte du combattant des militaires capturés dans les régions considérées comme zones du moment investies, doivent être soumis à la seule décision de la commission compétente de l'Office national;

2° Quel est, même approximativement, le nombre des demandes devant être ainsi examinées;

3° Quels délais seraient nécessaires à l'Office national pour réaliser cette tâche;

4° S'il ne serait pas possible, soit d'affecter des moyens supplémentaires en personnel à l'Office national, soit de laisser à celui-ci le seul soin de statuer sur les cas litigieux et de confier cette tâche aux commissions compétentes des Offices départementaux.

En réponse, M. Tanguy-Prigent a fait connaître que les dossiers de demande de carte du combattant relevant des zones dites « du moment investies » sont examinés conformément à la procédure prévue à l'article R. 227 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

En conséquence, la décision sur chacun de ces cas est prise par le ministre des Anciens combattants et victimes de la Guerre, après instruction et avis des commissions départementales et de la commission de la carte du combattant siégeant à l'Office national. Il n'apparait donc pas possible de confier cette tâche aux commissions compétentes des Offices départementaux, étant souligné que cette procédure irait à l'encontre des dispositions réglementaires.

En l'absence de statistiques, il n'est pas possible d'indiquer, même approximativement, le nombre des demandes de l'espèce et. par conséquent, de préciser les délais nécessaires à l'Office national pour procéder à l'examen de la totalité desdits dossiers.

Il est signalé que des Offices départementaux ont déjà adressé à l'Office national, après instruction et avis de la commission départementale, des dossiers relevant des zones investies. Compte tenu des moyens dont il dispose et des tâches habituelles qu'il assume, l'Office national s'efforcera d'examiner les dossiers de l'espèce dans le plus bref délai possible.

■

D'autre part, en ce qui concerne la zone investie « Dunkerque-Flandres », il a été constaté que certaines localités situées, soit sur la ligne de démarcation, soit à la proximité immédiate de cette ligne, ont été omises dans l'énumération.

Ces omissions ont entraîné une erreur de tracé et des localités ont été insérées à tort dans la zone supplémentaire au lieu de la zone investie normale.

Il s'avère donc nécessaire de procéder aux rectifications utiles et d'inclure, entre :

Hardelot-Plage et Lacres : Neufchâtel et Halinghem.

Lacres et Ledinghem : Zoteux.

Ledinghem et Lumbres : Vaudringhem.

Lumbres et Arques : Esquerdes, Wizernes, Blendecques.

Aire-sur-la-Lys et Lillers : Witternesse, Quernes, Liettres et Norrent-Fontes.

Marœuil et Tortequesne : Arras et localités avoisinantes : Warlus, Berneville, Wailly, Beaurains, Tillois-les-Mofflaines, Monchy-le-Preux, Boiry-Notre-Dame et Etaing.

...ET ECHOS

Les droits à pension des ascendants

« Une mère de famille âgée de plus de soixante ans, remariée mais abandonnée depuis neuf années par son second mari, a-t-elle droit à la pension complète d'ascendant, son fils étant décédé en déportation ? »

Telle est la question qui vient d'être posée au ministre des A.C. et V.G.

Et celui-ci n'a pu que répondre, — *dura lex sed lex* — qu'aux termes de l'article 18 de la loi n° 55.356 du 3 avril 1955, modifiant l'article L. 72 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, la pension d'ascendant au taux plein n'est rétablie pour le père ou la mère remariés ou ayant contracté mariage depuis le décès du fils, qu'en cas de dissolution de ce dernier mariage par veuvage, divorce ou en cas de séparation de corps prononcée par jugement.

Allocations spéciales d'essence pour les véhicules à deux roues

L'attention du ministre des A.C. et V.G. a été appelée sur la situation de certains des invalides, appartenant aux catégories visées dans la circulaire du 20 décembre 1956, mais qui, ne possédant pas d'automobile, utilisent un véhicule à deux roues.

Il arrive que les intéressés aient particulièrement à souffrir des mesures de rationnement de l'essence.

Aussi ne saurait-on leur opposer, dans tous les cas, sans leur porter préjudice, la stricte réglementation appliquée en la matière. Il appartient en conséquence aux Offices départementaux des A.C. et V.G. d'étudier attentivement les demandes dont ils pourront être saisis et de retenir celles d'entre elles qui s'avèreront justifiées.

Le montant des allocations est fixé, en l'occurrence, à 2 litres pour les vélomoteurs et à 4 litres pour les scooters et les motocyclettes.

Les raisons d'un voyage ministériel

On sait que M. Jean Le Coutaller vient d'effectuer un rapide voyage en Afrique noire.

A son retour, le 26 janvier. au Bourget, le sous-secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a précisé ainsi les raisons et les résultats de son périple :

« Je suis très satisfait de mon voyage en A.O.F. qui avait pour but de resserrer les liens entre les anciens combattants d'Outre-Mer et leurs compagnons d'armes de la Métropole.

« Ma mission devait également me permettre de me rendre compte des moyens propices à procurer aux anciens combattants d'Outre-Mer le bénéfice d'une législation qui doit également les concerner.

« J'ai pu, après les contacts que j'ai eus avec les autorités civiles et militaires et avec les Résidents et Associations, mieux connaître la situation et les mesures susceptibles d'établir la liaison entre nos organismes centraux et nos associations.

« Je suis rentré confiant, à la suite de l'accueil que j'ai reçu partout de la part des anciens combattants et de toute la population qui m'ont manifesté leurs sentiments d'affection et de dévouement à l'égard de la Mère Patrie. »

Charles Humez est un ange...

C'est ainsi, en tout cas, qu'il apparait sur la couverture du numéro de mars de « Sport-Mondial », où un article inédit nous montre le vrai visage du champion d'Europe des moyens. Au même sommaire : Albert Baker d'Isy classe les meilleurs routiers internationaux de tous les temps (1. Coppi; 2. Bobet; 3. H. Pélissier; 4. Binda, etc...), dans une étude remarquablement documentée; Un tournant dangereux pour le cross français; Qu'a-t-on fait pour Vignal ? Six interlocuteurs valables s'apprêtent à décider de l'avenir de notre cyclisme. Les constructeurs d'automobiles ont condamné la cinquième roue du carrosse; Le football militaire, etc., etc... avec, bien entendu, *Les Pieds Nickelés aux sports d'hiver*. Quatre pages de dessins, signés Pellos, qui vous feront rire aux larmes. Tous les résultats. « Sport-Mondial » en vente partout ou (contre 100 fr. en timbres) : 15, rue du Bouloi, Paris-Ier.

TAILLEUR

HOMMES - DAMES

sur mesure

et prêt à porter

G. Wolf

(membre d'honneur de Rawa-Ruska)

21, rue Biot, Paris (17e)

(Place Clichy) Bat. 79-79

(Munissez-vous de votre carte d'Amicaliste)

A 5 minutes du siège

POURQUOI PAS VOUS ?...

Depuis huit ans que des milliers de membres des Amicales de Camp utilisent les carnets de bons du Groupement Economique d'Achats, nombreux sont ceux qui manifestent leur satisfaction non seulement par leurs remerciements, mais surtout par le fait qu'ils réservent de plus en plus leur clientèle aux fournisseurs affiliés à cet organisme leur permettant de réaliser de considérables économies sur toutes leurs acquisitions, qu'il s'agisse de vêtements ou de meubles, d'appareils ménagers ou d'orfèvrerie.

Quels que soient les articles dont chacun a bescin, il y a dans les listes annexées aux carnets d'achats l'adresse d'un commerçant spécialisé susceptible de donner toute satisfaction quant au choix et quant aux prix.

Et, si, par hasard, ne figurait pas dans la nomenclature l'objet désiré, les services du G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10e), ouverts tous les jours de 9 h. à 19 h. sans interruption (sauf le dimanche), pourraient immédiatement indiquer l'adresse d'un fabricant ou d'un grossiste pouvant fournir, toujours avec des réductions substantielles, la marchandise souhaitée.

Tout cela, les usagers du Carnet du G.E.A. le savent, comme ils savent qu'il existe une succursale du G.E.A. à Lille, 62, boulevard de la Liberté, et des réseaux de commerçants affiliés au Groupement à Bordeaux, Caen, Lyon, Marseille, Metz, Nancy, Nantes, Rouen, Strasbourg et Tours.

Alors qu'attendez-vous pour suivre l'exemple de ces fervents utilisateurs du Carnet et des services de crédit du G.E.A. ?

Ils réalisent ainsi, chaque année, d'appréciables bénéfices sur leurs achats.

Pourquoi n'en feriez-vous pas autant ?...

ECHANGE

2 pièces, cuisine-douche, entrée, W.-C., cave, eau chaude, chauffage au gaz, 3e étage sur rue, contre similaire ou de préférence, 3 pièces même confort : Neuilly, près pont, Puteaux ou Suresnes. Téléphoner, après 20 h. : Voltaire 70-37.

RADIO-CARILLON

A. NOEL - EX-P.G.

10, RUE PIERRE-PICARD • PARIS 18e • TÉL. : MON. 47-99

TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES • BUREAU DE VENTE 1er ÉTAGE-DROITE

Métro : BARBÈS-ROCHECHOUART

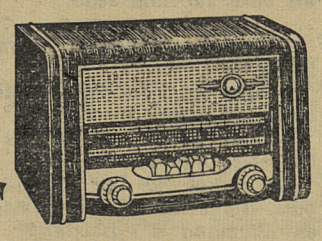

CARILLON 624 6 LAMPES AVEC CADRE ANTIPARASITES **16.900F**

CARILLON 644 6 LAMPES CADRE ANTIPARASITES INCORPORÉ **18.750F**

CARILLON 666 6 LAMPES GRAND CADRE A AIR INCORPORÉ ET ORIENTABLE - EN TOUT LIEU, RÉCEPTION SANS PARASITES - EFFICACITÉ A PLUS DE 95 % PRIX NET TOUTES TAXES COMPRISES **22.400F**

CONDITIONS DE GARANTIE UNIQUES EN FRANCE

Tous les appareils sont entièrement garantis trois ans, aussi bien pour les pièces que pour la main-d'œuvre, lampes 8 mois

GRAND CHOIX :

RADIO & RADIO-PHONOS

12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES

TOURNE-DISQUES NUS ET EN MALETTE

ÉLECTROPHONE COMPLET

CATALOGUE *gratuit*

FACILITÉS DE PAIEMENT

SANS FORMALITÉS

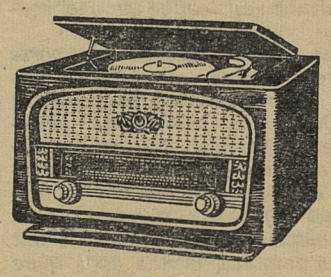

RADIO-ÉLECTROPHONE 926

6 LAMPES. GRAND CADRE A AIR INCORPORÉ

TROIS VITESSES - 2 SAPHIRS

DISQUES ORDINAIRES ET MICROSILLONS

34.200F

EXPEDITION DANS TOUTE LA FRANCE

C'est en se spécialisant à fournir aux camarades A.P.G. - DEPUIS 1945 que RADIO-CARILLON peut vous garantir

pour le meilleur prix le maximum de qualité !

15 % DE REMISE A.P.G.

SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE

L'équité et le bon sens l'emportent

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

Nous avons trop souvent sujet de nous plaindre de la constante hostilité dont font preuve les services des Finances et du Budget, à l'égard des anciens combattants et victimes de guerre, pour ne pas marquer d'une pierre blanche les jours où la rue de Rivoli se montre compréhensive à l'égard des problèmes qui nous préoccupent.

C'est précisément ce qui vient de se produire à la suite de la décision gouvernementale de blocage d'une fraction importante des crédits de notre ministère.

Cette mesure, — dont nous montrions, le mois dernier, combien elle était catastrophique pour un grand nombre de ressortissants de la rue de Bellechasse et de l'Office national —, avait suscité un légitime mécontentement dans nos groupements et associations.

De toutes parts, de véhémentes critiques s'étaient élevées contre un procédé abusif qui consistait à revenir, en fait, sur les décisions prises par le Parlement, lors du vote du budget, et à enrayer littéralement le fonctionnement du Ministère des A.C. et V.G.

Mais, sans attendre que l'opinion publique et la représentation du pays fissent éclater leur protestation unanime, notre ministre, M. Robert Tanguy-Prigent, et son sous-secrétaire d'Etat, M. Jean Le Coutaller, étaient intervenus auprès de leurs collègues des Finances et du Budget.

Leur énergique et immédiate prise de position contre les néfastes décisions publiées au « Journal Officiel » a été couronnée de succès, puisque, dès la fin de février, ils ont enlevé l'accord de M. Filippi, secrétaire d'Etat au Budget, pour que soient intégralement débloqués tous les crédits précédemment « gelés » au détriment de leur département ministériel.

D'autre part, des promesses formelles leur ont été faites quant à la non-application aux A.C. et V.G. des mesures d'économie qui se superposent à celles de blocage, et que l'on confond souvent avec elles, sans doute parce que les unes comme les autres présentent un total semblable d'environ 250 milliards.

« Levée » du blocage et suppression de la menace d'économies également dangereuses pour le fonctionnement des organismes qui nous intéressent particulièrement, ce sont là de belles victoires dont on ne saurait trop féliciter nos persuasifs défenseurs, en même temps qu'il convient de rendre hommage à M. Filippi qui a su faire admettre par ses services qu'il est des restrictions dont la réalisation risque d'entraîner de réelles iniquités lourdes de conséquences.

Au surplus, les résultats des efforts de notre ministre ne se limitent pas là.

M. Tanguy-Prigent a également obtenu que soient renouvelées les autorisations de dépenses nécessaires au maintien en service des vacateurs précédemment engagés pour résorber le stock considérable de dossiers de réforme et autres en suspens dans les directions interdépartementales et dans les centres de réforme.

Qui mieux est encore, le secrétaire d'Etat au Budget a, dans le même ordre d'idées, fait la preuve de ses bonnes intentions à l'égard des victimes de guerre en décidant l'affectation à la liquidation des pensions de vingt contrôleurs supplémentaires dont la mise en service permettra d'accélérer l'ordonnancement des titres de paiement.

C'est là un progrès notable car, jusqu'à présent, un temps fort long s'écoulait entre l'attribution des pensions et leur règlement aux intéressés qui, en général, ont un besoin pressant d'entrer en possession de ce qui leur est dû.

Pour autant, il ne faut pas espérer que, d'un coup de baguette magique, l'énorme arriéré de demandes en cours se trouve déblayé.

Il n'en reste pas moins que de nombreux ayants droit ou ayants cause vont obtenir satisfaction dans des délais plus rapprochés que ceux que l'on pouvait escompter.

Espérons que, des travaux des nouvelles commissions des méthodes et des vœux, — dont nous avons annoncé la création par M. Tanguy-Prigent et qui vont se réunir dès la deuxième quinzaine de mars, — sortiront d'utiles suggestions susceptibles d'améliorer encore le sort de ceux qui ont consentis à la patrie tant de sacrifices que l'on n'a que trop tendance à oublier.

■

Et regrettons que, dans ce tableau plein d'encourageantes perspectives, il reste encore bien des ombres.

Pour n'en citer qu'une, — et qui intéresse tout particulièrement les anciens P.G., — constatons sans trop nous étonner que l'on attend toujours, à l'heure où sont écrites ces lignes, la circulaire homologuant l'élévation du taux de remboursement des marks... et, si possible, réduisant les exigences des services financiers quant aux pièces à produire par les ayants droit.

C'est peut-être beaucoup demander, mais nous ne nous lasserons pas de le faire, comme de réclamer la fixation à 20 fr. par mark de ce remboursement et l'attribution à nos Amicales de Camp, légitimes héritières des Secrétariats de camp, de la deuxième tranche de cent millions qui leur reste due sur les fonds de Mutuelles, créance incontestable et reconnue par les décrets de 1946 et 1947.

M.-L.-C. Moyse.

Jean RHEM
Photographe
Industrie Reportage
34, rue de la Verrerie
Paris (4e)
Tél. : Tur. 89-92
A votre service

Autour de la retraite du combattant

Nous avons périodiquement publié l'état d'avancement des travaux d'attribution de la Carte du Combattant... du moins en ce qui concerne le département de la Seine, car, pour les autres, il était fort difficile d'obtenir un tableau détaillé.

Pourtant, en réponse à une question qui lui avait été adressée par un parlementaire, le ministre des A.C. vient de fournir les précisions suivantes.

Bien que déjà anciennes, elles nous ont semblé de nature à intéresser nos camarades. Les voici donc.

Le nombre des cartes du combattant délivrées au 31 décembre 1955, au titre des opérations postérieures au 3 septembre 1939, s'élève à 1.117.371 et se décompose comme suit :

Ain, 5.426;
Aisne, 12.069;
Allier, 11.233;
Alpes (Basses-), 1.685;
Alpes (Hautes-), 1.228;
Alpes-Maritimes, 6.880;
Ardèche, 4.167;
Ardennes, 5.412;
Ariège, 4.414;
Aube, 6.894;
Aude, 6.952;
Aveyron, 8.777;
Belfort (Territoire), 6.790;
Bouches-du-Rhône, 14.820;
Calvados, 8.404;
Cantal, 4.789;
Charente, 7.377;
Charente-Maritime, 8.769;
Cher, 9.204;
Corrèze, 8.877;
Corse, 3.170;
Côte-d'Or, 11.114;
Côtes-du-Nord, 16.765;
Creuse, 7.104;
Dordogne, 13.178;
Doubs, 7.445;
Drôme, 4.787;
Eure, 7.996;
Eure-et-Loir, 7.007;
Finistère, 27.315;
Gard, 6.490;
Garonne (Haute-), 10.955;
Gers, 4.985;
Gironde, 19.523;
Hérault, 9.423;
Ille-et-Vilaine, 17.737;
Indre, 6.481;
Indre-et-Loire, 8.518;
Isère, 9.129;
Jura, 5.947;
Landes, 8.857;
Loir-et-Cher, 8.817;
Loire, 14.920;
Loire (Haute-), 5.357;
Loire-Inférieure, 15.685;
Loiret, 9.653;
Lot, 3.774;
Lot-et-Garonne, 5.318;
Lozère, 2.293;
Maine-et-Loire, 10.230;
Manche, 10.863;
Marne, 12.219;
Marne (Haute-), 5.521;
Mayenne, 9.262;
Meurthe-et-Moselle, 17.833;
Meuse, 6.644;
Morbihan, 12.522;
Moselle, 7.534;
Nièvre, 9.119;
Nord, 64.324;
Oise, 9.885;
Orne, 9.231;
Pas-de-Calais, 33.225;
Puy-de-Dôme, 14.439;
Pyrénées (Basses-), 13.462;
Pyrénées (Hautes-), 5.518;
Pyrénées-Orientales, 6.459;
Rhin (Bas-), 4.654;
Rhin (Haut-), 3.305;
Rhône, 32.093;
Saône (Haute-), 5.668;
Saône-et-Loire, 13.521;
Sarthe, 11.578;
Savoie, 5.180;
Savoie (Haute-), 4.479;
Seine, 93.006;
Seine-Maritime, 19.406;
Seine-et-Marne, 8.474;
Seine-et-Oise, 30.715;
Sèvres (Deux-), 8.523;
Somme, 10.391;
Tarn, 5.296;
Tarn-et-Garonne, 4.584;
Var, 8.733;
Vaucluse, 3.069;
Vendée, 12.107;
Vienne, 9.190;
Vienne (Haute-), 9.800;
Vosges, 11.399;
Yonne, 5.060;
Alger, 18.764;
Constantine, 13.808;
Oran, 14.796;
Guyane, 39;
Martinique, 784;
A.E.F., 3.753;
Indochine, 4.163;
Madagascar, 4.805;
Maroc, 31.225;
Tunisie, 22.802;

■

Aucune statistique n'ayant été établie en ce qui concerne les cartes du combattant délivrées au titre de la guerre 1914-1918, il n'est pas possible de préciser le nombre de cartes du combattant délivrées à ce titre au 31 décembre 1955. Toutefois, le nombre total de cartes délivrées au titre des opérations effectuées avant le 3 septembre 1939 s'élevait, en mars 1953, au total de 4.294.600.

Il est également instructif de noter combien moindre est le chiffre des titulaires de la carte ayant revendiqué le bénéfice de la retraite du Combattant.

Sur ce point, les renseignements statistiques ne peuvent être fournis que pour l'ensemble du territoire métropolitain et des territoires d'outre-mer. A cet égard, il est précisé, à titre indicatif, qu'au 31 décembre 1955 les bénéficiaires de la retraite se répartissaient comme suit :

a) bénéficiaires âgés de 50 à 55 ans, 160.010;

b) bénéficiaires âgés de 55 à 60 ans, 500.000;

c) bénéficiaires âgés de 60 à 65 ans, 520.000;

d) bénéficiaires âgés de plus de 65 ans ou bénéficiaires des dispositions dérogatoires prévues aux 2e et 3e alinéas de l'article 36 de la loi du 31 décembre 1953, 1 million 146.038,

soit au total 2.326.048 anciens combattants bénéficiaires de la retraite.

Ainsi que l'on en peut juger, ce dernier chiffre est loin d'atteindre celui que les services des Finances brandissent comme un épouvantail chaque fois qu'il est question de réajuster à un taux normal la retraite du Combattant ou de ramener le point de départ de celle-ci à l'âge fixée par la loi de 1926... et reculé par le coup de Jarnac du 31 décembre 1953.

■

Puisque nous sommes sur ce terrain, il n'est peut-être pas inutile de parler d'une heureuse initiative qui vient d'être prise par l'actuel ministre des A.C., M. Tanguy-Prigent.

Tous ceux de nos camarades qui ont demandé la carte du combattant savent, par expérience, que les requérants sont astreints à fournir aux services habilités un certain nombre de renseignements.

Ce que beaucoup d'entre eux ignorent encore, c'est que, lorsqu'ils seront en âge de demander la retraite, il leur faudra remplir un nouveau questionnaire aussi détaillé.

Il avait donc été souvent demandé si, au moment où les intéressés sont en mesure de prétendre à la retraite du combattant, ils ne pourraient être dispensés de produire à nouveau les mêmes pièces et de fournir les mêmes renseignements. en se servant des mêmes imprimés, la solution actuelle paraissant imposer aux anciens combattants des sujétions parfaitement inutiles.

C'est pourquoi le ministre des A.C. a fait mettre à l'étude par ses services techniques un projet de simplification des procédures relatives à l'instruction des demandes de retraite du combattant et au payement de cet avantage.

AVIS DE CONCOURS

Deux concours distincts pour le recrutement de commissaires de police de la Sûreté nationale, auront lieu à partir du 9 mai 1957.

Ces concours sont ouverts :

— le premier aux candidats titulaires de l'un des diplômes exigés pour l'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration;

— le second, sans production des diplômes exigés, aux personnels des services actifs de la Sûreté nationale, comptant six ans de services effectifs et âgés de moins de quarante-cinq ans au 1er janvier 1957.

Pour ces derniers aucun dossier n'est à constituer, mais ils devront adresser leur demande par la voie hiérarchique.

Le registre d'inscriptions des candidatures sera **irrévocablement clos le 9 avril 1957.**

Les épreuves d'admissibilité auront lieu les 9 et 10 mai 1957 dans les centres ci-après :

Alger, Angers, Bordeaux, Châlons-sur-Marne, Clermont-Ferrand, Constantine, Dijon, Laon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Orléans, Oran, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen Strasbourg, Toulouse, Basse-Terre Cayenne, Fort-de-France, Saint-Denis (Réunion), Brazzaville, Dakar, Yaoundé, si le nombre des candidats le justifie.

Les épreuves orales auront lieu exclusivement à Paris.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à la Direction du Personnel et du Matériel de la Police, Sous-Direction du Personnel de la Sûreté Nationale, Bureau de Recrutement et Instruction, 11, rue Cambacérès, Paris (8e).

AU CAFÉ EN FAMILLE
Buvez
VABÉ
qui boit Vabé... va bien
Vin Doux Naturel
Sélectionné et mis en bouteilles par
Duze

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.
CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI
(ancien P G)
Montheion (Marne)
Demandez prix et conditions

Au Club du Champagne
5, Chaussée d'Antin, Paris (9e). Tél. : PROvence 94-27
animé par nos camarades
Léon JANVRIN (ex-325) et René DELAIR (ex-I A)
Vous pouvez, à toute heure, déguster, à des prix raisonnables, toute la gamme des meilleurs crus de Champagne et déjeuner ou dîner selon une formule adaptée à la vie moderne

ROBERT EGRAZ
(ex-VI C)
Hôtelier à Saint-Germain-de-Joux (Ain)
Altitude : 500 m. (près de Genève)
vous invite à séjourner dans son hôtel de campagne
Simple confort, très jolies chambres, cuisine au beurre
Grands jardins et terrasses
2 rivières à truites, 3 lacs et sapins à proximité
Pension complète (taxes et service compris, boisson en plus) : 1.100 à 1.600 francs par jour et par personne
(suivant saison)
Cordial accueil

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

AMICALISTES, VOTRE TAILLEUR

33, Chaussée-d'Antin
Paris (9e)
Tél. : TRI 35-02
Et, pour les sportifs, créateur et seul spécialiste du style athlétique

FETES **REUNIONS**
CHAMPAGNE BINET
Binet doux 1/2 sec
Bouteille : **570 fr.**; 1/2 bouteille : **325 fr.**
Binet brut
Bouteille : **600 fr.**; 1/2 bouteille : **340 fr.**
Binet brut 1952
Magnum : **1.440 fr.**; bouteille : **670 fr.**; 1/2 : **375 fr.**
1/4 : **205 fr.**
Binet crémant 1957, blanc de blanc
Bouteille : **670 fr.**; 1/2 bouteille : **375 fr.**
Vin nature blanc de blanc
Bouteille : **350 fr.**; 1/2 bouteille : **203 fr.**
(Ces prix s'entendent logé, départ Reims par 15-20-25-30-50 bouteilles ou équivalent)
Adressez-vous à
HENRI GILBERT
(Représentant - Ex-Stalag IV B)
162, avenue Parmentier, Paris (10e)
Tél. : BOTzaris 74-45 — C.C.P. : Paris 12-602.57

LE CARNET DU V B

(*Suite de la page* 3)

Notre ami *Henri Petit*, chemin du Marais, à Touques (Calvados), envoie ses sincères amitiés à tous les camarades du V B ainsi qu'une généreuse obole pour notre Caisse d'Entr'aide.

Notre ami *André Sicre*, 15, rue Pailhé, Mazamet (Tarn), envoie une cordiale poignée de mains à tous les anciens du Kommando de Tailfingen.

Notre ami *Marcel Lebreton*, 137, Grande-Rue, à Sèvres (Seine-et-Oise), nous transmet son meilleur souvenir et nous prie d'adresser à tous les anciens du Stalag ses amicales pensées.

Notre ami *Christian Giron*, 66, Faubourg Bonnefoy, à Toulouse, envoie ses amitiés à tous et en particulier à ceux du Waldho et aux anciens compagnons de la Roulotte.

Notre ami *Henri Penel*, 8, rue St-Livier, à Metz (Moselle), nous transmet ses meilleurs vœux et cordialités.

« Bon courage et meilleurs souhaits pour l'An nouveau », nous dit notre ami *Pierre Jean*, à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard). Nous le remercions de ses encouragements mais le meilleur stimulant pour votre Comité Directeur est de voir avec quelle magnifique abnégation vous répondez tous à son appel. Merci à nos généreux donateurs.

Notre ami le Dr *Jacques Meuley*, 8, rue du Marc, à Reims, souhaite prospérité à l'Amicale et adresse son meilleur souvenir à tous les amis. Nous remercions notre sympathique toubib de son don généreux pour notre Caisse d'Entr'aide.

Notre ami *Hérold Helgen*, 7, rue de Tunis, à Mulhouse (Haut-Rhin), envoie ses meilleurs vœux pour l'année 1957 à tous les camarades de l'Amicale.

Notre ami *Roger Kleisler*, 22, rue Brochant, à Paris (17e), adresse son bon souvenir à tous. Nous le remercions de son don généreux pour nos malades.

Nous remercions également notre ami *André Goury* de son beau mandat et transmettons à tous ses amis son amical souvenir.

Notre ami *Pierre Fournet*, 40, rue de Noyon, à Roye (Somme), adresse ses amitiés et ses meilleurs vœux à tous. Nous rappelons à nos amis l'appel que nous avions lancé dans ce bulletin pour trouver une chambre, meublée ou non, à Paris ou à Saint-Denis, pour le fils de notre ami. Que ceux qui pourraient nous fournir des renseignements à ce sujet en préviennent l'Amicale qui fera le nécessaire.

Notre ami *Alex Thual*, 16, rue de la Gare, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine), transmet son amical souvenir à tous, et en particulier à ses anciens copains de Balingen et de Tailfingen.

Notre ami *Julien Charpenel*, à Taulignan (Drôme), envoie son amical bonjour à tous les anciens du Stalag.

Notre ami *Roger Martin*, 7, rue Voltaire, à Angers, adresse à tous ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle et souhaite prospérité à notre Amicale.

Notre ami *Jacques Richy*, Génie Militaire, à Batna (Algérie), nous adresse un chèque généreux pour, dit-il, « paiement de ma cotisation à l'Amicale du V B et aussi pour les œuvres dont vous êtes chargés au profit de nos camarades malchanceux ».

Il adresse un amical souvenir à tous les ex-P.G. de Krauchenwies et l'expression de sa satisfaction à tous ceux qui se dévouent pour notre Amicale.

Notre ami *Jean Raynal*, Sana « Jean Thébaud », à Arrens (Hautes-Pyrénées), nous écrit :

« Avec beaucoup de retard, je vous fais parvenir mes vœux pour la nouvelle année ainsi qu'à tous ceux du Bureau. Ayant été souffrant, cela explique mon retard. Je vais bientôt quitter le sana, guéri au point de vue pulmonaire; mais, hélas ! il me faut rentrer dans une maison médicale spécialisée pour le système nerveux qui, chez moi, a grand besoin de soins, et me voilà encore parti pour une autre destination et nouvelle épreuve, ce qui ne me fait pas sourire.

« Quand vivrai-je enfin la vraie vie ?

« Recevez, chers camarades, ainsi que tous ceux du Bureau, mon amitié d'amicaliste. »

Souhaitons à notre ami une rapide et complète guérison.

Et nous passons à notre ami *Raymond Ladane*, 3, rue de la Gendarmerie, à Metz (Moselle), qui nous envoie le montant de sa cotisation plus un don en nous disant : « Pour faciliter le travail de ce cher trésorier, je réponds à l'appel du « Lien » d'octobre. Mes amitiés à tous les V B, et particulièrement à ceux de Tuttlingen ».

C'est également pour répondre à notre appel que notre ami *André Avaullée*, 3, Villa de Grenelle, à Paris, nous envoie sa cotisation augmentée du don traditionnel : « Avec mon meilleur souvenir et ma fraternelle amitié ».

C'est aussi notre camarade *Armand Darmandaritz*, rue Jean-Jaurès, à Ciboure (Basses-Pyrénées), qui nous envoie ses meilleurs vœux. Notre ancien batteur-chanteur-danseur-acteur de la troupe du Waldho nous dit :

« A l'occasion de cette nouvelle année, recevez mes meilleurs vœux de santé et bonheur ainsi que pour tous ceux qui vous sont chers. Soyez mon interprète auprès des camarades du Stalag, soit de vive voix, soit par l'intermédiaire de notre journal, pour leur transmettre mes vœux. Sincères amitiés à tous. »

Notre ami *Georges Samelé*, 90, route de Vienne, à Lyon (7e), qui relève d'une longue et cruelle maladie, nous envoie de bonnes nouvelles sur son état de santé actuel. Il en profite pour adresser à tous ses meilleurs vœux. Il signale à ses amis lyonnais que, pendant son absence qu'il espère courte, il sera remplacé, au secrétariat des V à Lyon, par notre ami *Logeard*. Nous souhaitons à l'ami Samelé un prompt et complet rétablissement.

Notre ami *Emile Richard*, notaire, à Epied-en-Beauce (Loiret), nous écrit :

« Voici l'heure des vœux; aussi je vous adresse à tous, et en particulier aux anciens de l'Auberge et aux quelques amis de la troupe, pour eux et leur famille, toutes mes amitiés et les vœux les meilleurs pour l'année nouvelle. Il m'arrive assez rarement de monter à Paris, c'est pourquoi ma visite à la Chaussée-d'Antin est assez rare. Avec l'âge, bientôt le demi-siècle, je deviens très casanier, car la santé n'est pas très brillante et je me fatigue très vite; je deviens un peu, beaucoup, flemmard, c'est pourquoi, par comparaison, j'admire davantage les membres du Bureau qui tiennent bon. Meilleurs vœux à tous. »

Notre ami *Marcel Demongeot*, 21, rue d'Isly, à Alger, nous écrit :

« Afin de n'oublier personne, je viens comme chaque année adresser mes vœux à notre dévoué président. Bonne année et bonne santé pour tous. Bonne année aussi à *Brunaud, Coudert*, et *Dantin* dont j'ai égaré les adresses. Ici, on tâche de tenir tant bien que mal, mais sans grand optimisme... Et c'est à l'Algérie qu'il faudrait, s'il en est temps encore, souhaiter une bonne année ! »

Espérons que le drame algérien qui se déroule en ce moment va trouver enfin une solution acceptable pour tous.

Notre ami *Raoul Bertin*, à Vrigny, près Reims (Marne), fidèle annonceur de notre journal, adresse une cordiale poignée de mains à tous les anciens du V B, et en particulier aux amis du Waldho. Il envoie à tous ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Notre ami *Marcel Mathieu*, 2, rue Palériau, à Brienon (Yonne), nous écrit :

« Je profite d'un moment de repos pour vous envoyer tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année et en même temps te remercier, au nom de l'Amicale, pour le colis de Noël que j'ai reçu. Il a fait beaucoup de joie aux enfants. J'ai été un peu long à répondre mais je viens d'être malade. Je profite de ma convalescence pour vous demander si l'Amicale possède un insigne quelconque... »

Mon cher Mathieu, le rayon insigne est depuis longtemps épuisé. Pour refaire le stock, il faudrait en commander dix mille et nous n'en sommes malheureusement pas encore là. Aussi attendons-nous une occasion qui soit rentable pour en commander d'autres. Pour le surplus de ta lettre, notre secrétaire te répondra et nous espérons que tu auras vite satisfaction.

Et voici encore des vœux :

Les Anciens d'Ulm et *Lucien Vialard*, leur dévoué président parisien, adressent à tous leurs meilleurs vœux pour l'an 1957.

Notre ami *Jacques Allain* et Mme, à Fauville-en-Caux (Seine-Maritime), présentent leurs meilleurs vœux pour 1957 et souhaitent une année prospère à l'Amicale du V B.

Notre ami *Maurice Jagou* et Mme, ainsi que leurs fils, Roland et Didier, à Coutras (Gironde), adressent leurs meilleurs vœux pour 1957 à ceux de l'Amicale et à tous les anciens du V B.

Notre ami *Maurice Hadjadj*, 3, rue de Neuilly, à Clichy (Seine), adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé à tous les anciens de Schramberg. Il espère que l'année 1957 verra tous les anciens de Schramberg se réunir lors de la Journée nationale et leur souhaite ainsi qu'à leurs familles une année 1957 pleine de joie et de succès.

CHAMPAGNE

R. BERTIN

(*ex-P.G. Waldhotel, V B*)

Propriétaire récoltant

Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

Notre ami *Yves Gladine*, 37, avenue Raymond-Poincaré, Paris, adresse à tous les copains du V B ses fraternelles pensées et toutes ses amitiés ainsi que ses bons vœux pour tous.

Notre ami *Charles Brideau*, La Varondaine-Buxy (Saône-et-Loire), adresse au Comité Directeur ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année ainsi que son bon souvenir à tous et en particulier aux anciens d'Ulm (Firt 13).

Mme *Georges Ferret*, la mascotte de l'Amicale V B, et son mari présentent leurs meilleurs vœux à l'Amicale pour la nouvelle année.

Notre ami *Lucien Piard*, à Aizier, par Bourneville (Eure), et toute sa famille, présentent à tous les anciens du Stalag, avec leurs remerciements pour les cadeaux de Noël, leurs meilleurs vœux pour 1957.

Notre ami *Louis Martin*, 21, rue Dubois, à Verrrières-le-Buisson (Seine-et-Oise), se rappelle au bon souvenir de tous les anciens du Waldho, et en particulier de ceux de la troupe, et adresse à tous les V B ses meilleurs vœux pour 1957.

Notre ami *André Pouplier*, 16, rue Gambetta, Montey-Notre-Dame, nous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1957 ainsi que ses félicitations « pour la ténacité et la persévérance que vous mettez en œuvre pour maintenir un contact avec les anciens P.G. ». Son bon souvenir et ses amitiés à tous ses compagnons de Kommandos.

Notre ami *Maurice Mangeart*, 13, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Jœuf (Meurthe-et-Moselle), envoie son bonjour amical à tous les anciens du Stalag et du Waldho.

Notre ami *Antoine Giamarchi*, Pietranera, Bastia (Corse), adresse à tous ceux du V B, en particulier du Lazarett Waldhotel, tous ses souhaits les plus sincères pour 1957 et que l'Amicale soit de plus en plus prospère.

Notre ami *Lucien Lagny*, 8 *bis*, rue du Moulin-de-la-Vierge, Paris, adresse ses meilleurs vœux à tous et en particulier à ceux de Tailfingen.

Notre ami *Robert Bulté*, 40, rue d'Elpret, à Marchiennes, envoie à tous ses amis du V B ses meilleurs vœux pour 1957.

Notre ami *Léon Lervin*, 44, rue des Tournelles, Paris, souhaite à tous les camarades de l'Amicale la santé, la joie, le bonheur et la paix.

Notre ami *Raoul Bianchi*, rue de la Gare, à Pouxeux (Vosges), adresse ses meilleurs vœux à tous les camarades et amis de l'Amicale.

Notre ami *Henri Chazeau*, 98, rue Damrémont, à Paris, nous prie de transmettre son bon souvenir et ses amitiés à *Aubertin, Mangin* et *Penel*.

Notre ami *Marius Génois*, Val-St-André, à Aix-en-Provence, adresse à l'Amicale, et au Bureau en particulier, ses vœux de bonne et heureuse année, une excellente santé à tous et prospérité pour l'Amicale.

Notre ami *Paul Roland*, président de l'Amicale des V Belges, présente ses affectueux souhaits de santé et de bonheur pour l'année nouvelle. Il formule des vœux sincères pour que la grande famille V B connaisse en 1957 son plein épanouissement.

Notre ami *Pierre Grenier*, 17, rue des Chaufourniers, Paris, adresse aux membres du Bureau de notre Amicale et aux camarades ses meilleurs vœux pour 1957.

Notre ami *Henri Aix*, 17, rue Pierre-Ronsard, à Arcueil (Seine), nous adresse ses bons vœux et se rappelle au bon souvenir des anciens du Graswerk.

Notre ami *Louis Bonhomme*, à Colombey-les-Deux-Eglises, envoie ses amitiés et ses meilleurs vœux à tous les V B.

Notre ami *Roger Borel* est en traitement, à l'Hôpital Militaire de Toulouse, pour une cheville brisée. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et demandons à nos amis toulousains de bien vouloir aller lui rendre visite. Notre ami Borel pourrait-il nous communiquer l'adresse de l'abbé *Lapeyre*.

Notre ami *Paul Chapuis*, 29, avenue Sainte-Anne, à Laxou, par Nancy, nous adresse son amical souvenir.

Notre ami *Marcel Le Goueff*, 41, rue A.-Briand, à Vannes (Morbihan), souhaite le bonjour à tous et tout particulièrement aux anciens de Zimmern.

Notre ami *Lucien Hahan*, menuisier à Luçon (Vendée), nous envoie ses meilleurs vœux et en particulier à tous les camarades de Schwenningen (Kdo 22.008).

Notre ami *Enzo Venturelli*, 61, rue Lieutenant - Ricard, à Chatou (Seine-et-Oise), adresse son amical bonjour à tous les anciens du V B.

Notre ami *Alexis Thual*, 16, rue de la Gare, à Châtillon-sous-Bagneux, souhaite à tous les anciens du Stalag une bonne santé, et particulièrement à ceux de Balingen et de Tailfingen.

Notre ami *Jean Fizaine*, 3, place du Château, à Mézières (Ardennes), adresse son amical souvenir aux anciens de Chiron-Baraque, de Tuttlingen.

Notre ami *René Marquet*, 33, avenue Adrien-Tarrade, à Limoges, envoie ses amitiés à tous. Nous le remercions de son don généreux pour nos malades.

Notre ami *Antoine Pontana*, rue de la Croix, à Marseille, se rappelle au bon souvenir de l'ami *Langevin* et envoie toutes ses amitiés aux anciens du Stalag et en particulier à l'abbé *Perry*.

Notre ami *Roger Soyeux*, à Cislet, par Montcornet (Aisne), envoie son bon souvenir à tous les camarades des Kdos où il est passé et en particulier à Obendorf et Spaichingen.

Notre ami *Gilbert Claudel*, rue de l'Eglise, à Igney (Vosges), adresse aux anciens de Balingen, des Kdos de Schwanen et Zement Werk, le bonjour amical de l'homme au képi blanc.

Notre ami *Emile Maubrey*, 4, rue Bertrand, Paris, ancien d'Ulm, souhaite le bonjour à *Alphonse Hinz* et à *Schroder*.

Notre ami *André Chabert*, délégué de l'U.N.A.C., et Mme, 16, rue Docteur-Calmette, à Grenoble, « présentent à l'Amicale V B leurs meilleurs vœux pour 1957. 1956 fut une bonne année pour l'Amicale V B. 1957 sera une année de grand cru pour la cause P.G. et pour le barbelé V B ».

NOS DEUILS

Notre ami *Gaston Jean Thirion*, à Gandelin (Aisne), a la douleur de nous faire part du décès de Mme Marie Thirion, sa mère.

L'Amicale présente à notre ami ses condoléances affectueuses.

Notre ami *Pierre Campana*, à Taglio-Isolaccio, par Pero-Casevecchie (Corse), a la douleur de nous faire part du décès de son père, Charles-Mathieu Campana, survenu le 12 décembre 1956.

L'Amicale présente à notre ami ses condoléances affectueuses.

NOS JOIES

Notre ami *Robert Lavigne* et Mme, 1, rue Chanzy, au Mans (Sarthe), ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils, Michel, avec Mlle Lucette Loison.

L'Amicale adresse ses félicitations aux heureux époux et leur souhaite beaucoup de bonheur. Votre courriériste adresse personnellement à son ami Robert ses meilleurs vœux pour 1957 et pense qu'un pastis d'honneur sera le bienvenu à la prochaine rencontre.

UNE LETTRE

M. Georges Hermal, Le Bas - Cornimont (Vosges), à rédaction et administration « Le Lien ».

Messieurs,

Notre camarade Bernard Jeangeorges, de la Bresse (Vosges), lors de votre Journée nationale du 7 octobre dernier, vous ayant remis mon nom en tant qu'ancien du Stalag V B, venant de recevoir votre dernier journal (numéro de novembre), je m'empresse tout d'abord de venir vous acquitter ma cotisation que je vous adresse ce jour et par la même occasion vous relater, m'y voyant plus particulièrement obligé après avoir lu votre article « Après la Fête », quelle fut ma déception, lors de mon court séjour à Paris en ce début d'octobre. Déception, oui ! que je ne puis passer sous silence et dont voici les raisons :

Etant du voyage des Vosgiens à Paris, pour la Journée nationale du 7 octobre, en la charmante compagnie du grand Bernard qui m'avait invité gentiment, de Welté et d'Hermann, étant descendu chez mon beau-frère, à St-Ouen, je retrouvai, ce dimanche matin, au Foyer de la S.N.C.F. (Gare du Nord), mes camarades cités ci-dessus, ainsi que l'abbé Javelet, d'Epinal. Les Vosgiens étaient donc bien représentés.

Moi, je vous avouerai que je suis pourtant venu déçu dans cette salle et pour la bonne raison que je ne pouvais comprendre que mon camarade d'évasion (départ : 24 août 1941, du Kaiserhoff, de Tuttlingen), auquel j'avais téléphoné à deux reprises la veille (il habite le 7e arrt), en lui donnant rendez-vous au lieu indiqué ci-dessus, n'ait pu répondre à mon invitation parce que trop absorbé par son travail !...

Cruelle déception, oui, qui ne saurait être oubliée et dont la plaie s'ouvre à nouveau en lisant cet article de circonstance : « Après la Fête ».

Après cela, pour ma part, je ne suis nullement étonné que nos amis parisiens n'aient pas cru devoir répondre plus largement aux appels de leur Amicale et pour cause... Il est un fait que la vaste salle de la S.N.C.F. n'était pas très garnie; à Paris les moyens de locomotion sont pourtant relativement faciles et le déplacement généralement peu lointain si l'on compare celui de nos Vosgiens de l'Amicale V B, venant de 100 kilomètres, et quelquefois plus, pour assister et ceci en nombre (pourcentage plus élevé certainement que celui que j'ai pu constater à Paris) à leur Assemblée générale annuelle suivie du banquet traditionnel. Les Homeyer, Fèvre, Mathieu, Jeangeorges, etc... seront certainement de mon avis. Mais je m'en arrête là.

Voilà ce que j'avais à vous dire sincèrement, en m'excusant de venir vous importuner dans de telles circonstances. Mais l'article « Après la Fête » était vraiment nécessaire.

Je vous prie de croire, Messieurs et chers camarades, à mes meilleurs sentiments. **Hermal.**

CONNAIS TON AMICALE

(*Suite de la page* 1)

Le siège de l'association est fixé 68, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris (9e arrt), au siège de l'Union Nationale des Amicales de Camp.

La durée de l'association, comme celle de l'Union Nationale des Amicales de Camp, est illimitée.

ART. 2. — L'association a pour but :

1° De maintenir après le rapatriement l'esprit de solidarité et d'entr'aide sociale né dans le camp, à l'exclusion de tout esprit politique ou confessionnel;

2° De défendre l'intérêt des prisonniers et des rapatriés en maintenant la liaison entre tous les membres encore captifs ou rapatriés, notamment pour la conservation et la protection contre toute atteinte du patrimoine artistique, littéraire, moral, spirituel, acquis au camp;

3° D'aider les pouvoirs publics, dans la mesure du possible et où l'association est sollicitée, à trouver et à mettre en œuvre les solutions relatives aux problèmes qui découlent de la captivité du prisonnier de guerre;

4° D'aider moralement et matériellement le prisonnier tant au cours de sa captivité qu'au moment de son rapatriement et lors de son adaptation à la vie normale. Aider les familles. Aider les veuves et les orphelins de ceux décédés en captivité ou des suites de la captivité. En un mot, continuer l'œuvre des secrétariats de camp et rappeler à chacun les promesses mutuelles d'entr'aide et de solidarité;

5° D'assurer le retour des corps de nos camarades décédés en captivité. D'aider au règlement de toutes les questions juridiques et administratives nées dans le camp;

6° De participer à la création et au fonctionnement de l'Union Nationale des Amicales de Camp.

ART. 3. — Les moyens de l'association sont : les réunions périodiques, les manifestations et tous moyens de nature à rappeler à chacun les souffrances de la captivité et le sentiment de solidarité qui a permis de supporter l'épreuve.

ART. 4. — L'association se compose de : membres titulaires où à vie, de membres bienfaiteurs, de membres honoraires, de membres associés actifs :

1° Sont membres titulaires ou à vie : de droit, tous les prisonniers qui ont passé le temps le plus long de leur captivité au Stalag V B et ceux qui, n'ayant passé qu'une partie de leur captivité à ce camp, en exprimeront le désir. On ne peut être membre titulaire que d'une seule Amicale de l'Union Nationale des Amicales de Camp;

Tout membre titulaire peut être membre à vie par le versement d'un don unique;

2° Sont membres bienfaiteurs toutes personnes physiques ou morales qui s'intéressent aux captifs et qui seront agréées;

3° Sont membres honoraires toutes personnes physiques ou morales qui s'intéressent aux captifs et qui seront agrées;

4° Sont membres associés actifs tous prisonniers qui. ayant appartenu à ce camp, n'y ont pas passé le plus long temps de leur captivité et à la condition qu'ils soient déjà membres titulaires d'une autre Amicale de Camp.

La cotisation annuelle des membres titulaires, des membres bienfaiteurs, des membres associés actifs, sera fixée chaque année par l'Assemblée générale.

Le montant du don unique à verser pour devenir membre titulaire à vie ou membre honoraire sera fixé chaque année par l'Assemblée générale.

ART. 5. — Pour être membre de l'Association, il faut :

pour les membres titulaires et associés actifs :

1° Etre de nationalité française ou avoir combattu sous l'uniforme français dans une unité régulière ou constituée de la présente guerre;

pour les membres bienfaiteurs et honoraires :

être présenté par trois membres titulaires au moins, être agréé par l'Assemblée générale, après enquête du Conseil d'administration.

La qualité de membre se perd :

— pour les membres titulaires et associés actifs :

— par la radiation proposée à l'Assemblée générale par une Commission spéciale pour motifs graves, c'est-à-dire condamnation entraînant la perte des droits civiques et politiques, action ouverte contre les exilés de guerre et contre la France et la Défense nationale.

La radiation ne peut être prononcée que par une commission spécialement composée à cet effet dans laquelle se trouve de droit le président de l'association, après avoir entendu le membre intéressé.

— pour les membres bienfaiteurs ou honoraires :

— pour les raisons exposées ci-dessus et également pour défaut de paiement des cotisations.

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

ART. 6. — L'Association est administrée par un Conseil de neuf membres au moins et de douze membres au plus (tous membres titulaires) qui est nommé par l'Assemblée générale pour trois ans, renouvelable par tiers tous les ans.

Si, par suite de démission ou pour toute autre cause, il doit être procédé à l'élection d'un nombre de membres du Conseil plus grand que le tiers sortant, les trois candidats qui obtiendront le plus de voix seront élus pour trois ans.

Le Conseil sera ensuite complété par les candidats dans l'ordre déterminé par le vote, le candidat réunissant le plus de voix profitant du mandat le plus long.

Le vote en Assemblée générale pourra se faire par pouvoir, sur papier libre, à un membre titulaire ou à vie présent.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil d'administration comprend notamment : un président, trois vice-présidents, un secrétaire général, deux secrétaires généraux adjoints, un trésorier, un trésorier adjoint, élus chaque année, par les membres du Conseil, dans le mois suivant la date de l'Assemblée générale.

ART. 7. — Une réunion générale se tient une fois par mois. Tous les membres sont libres d'y assister.

L'Assemblée générale se réunit sur convocation de son président ou sur la demande de la moitié de ses membres aussi souvent que l'exigent les buts poursuivis par l'association et au moins une fois l'an.

L'assemblée délibère sur toutes les questions intéressant l'association.

La présence d'un quart au moins des membres titulaires ou à vie de l'association est nécessaire pour la validité des délibérations sur convocation et sans quorum à la dernière convocation.

Les délibérations sont prises à la majorité des membres titulaires ou à vie présents; en cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.

Les délibérations sont constatées par des procès-verbaux signés par le président et le secrétaire général.

Le président peut convoquer aux assemblées, à titre consultatif, toute personne étrangère à l'association, dont la présence peut être jugée utile.

Les membres bienfaiteurs et honoraires ont le droit d'assister aux Assemblées générales, mais n'ont pas le droit de prendre part au vote.

ART. 8. — Le président représente l'association en justice et dans les actes de la vie civile.

Les dépenses sont ordonnancées par le président.

En cas d'empêchement ou de maladie, il est remplacé par l'un des vice-présidents.

L'assemblée peut déléguer les pouvoirs qu'elle juge convenables à un ou plusieurs de ses membres pour l'administration courante de l'association et l'exécution de ses décisions.

Elle peut en outre conférer à telle ou telle personne que bon lui semble des pouvoirs pour un ou plusieurs objets déterminés.

ART. 9. — Les recettes de l'association se composent des cotisations perçues sur ses membres, du produit des manifestations organisées par elle et des subventions ou dons qu'elle est susceptible de recevoir. Il est tenu à jour une comptabilité-deniers par recettes et dépenses et, s'il y a lieu, une comptabilité matières.

ART. 10. — L'association est autonome, tant dans sa gestion que dans son administration. Elle devra cependant s'inspirer des décisions prises au sein de l'Union Nationale des Amicales de Camp, et, ce, pour maintenir l'unité prisonnier qui a tant aidé l'action du Comité National des Secrétariats de Camp, tout au long de la captivité.

Egalement, elle devra se maintenir en contact étroit avec les Associations départementales pour coordonner les efforts et pratiquer à bon escient l'œuvre d'entr'aide qui est son but.

ART. 11. — Les statuts de l'association ne peuvent être modifiés que par une Assemblée générale réunie dans les conditions indiquées à l'article 7.

ART. 12. — Un règlement intérieur établira les attributions de chacun des membres du Conseil d'administration et règlera les questions de détails pour la gestion et la comptabilité.

La marche de l'Amicale

Le 27 mai 1945, l'Amicale V B comprenait donc 73 membres actifs. Un bulletin était créé : « Informations Stalag V B ».

Dans son premier numéro de juillet 1945, le Comité Directeur lançait l'appel suivant :

« CE QUE NOTRE JOURNAL SERA »

« Si vous voulez nous aider à en faire le reflet de votre état d'esprit, de vos préoccupations, de vos aspirations, écrivez-nous pour nous faire connaître votre point de vue. Nous désirons que notre journal soit également le vôtre. Il faut, pour cela, qu'au milieu de votre vie journalière vous retrouviez cet esprit d'équipe, cet esprit prisonnier qui, pendant nos années de barbelés, nous permit de conserver un moral élevé en attendant la délivrance.

« Nous avons gardé cette formule avec le groupe des rapatriés; maintenant que vous êtes rentrés en grand nombre, formons la belle équipe que nous étions jadis, et, tous ensemble, faisons revivre le magnifique état d'esprit qui nous animait là-bas.

« La cotisation est fixée à cent francs minimum par an. Notre journal sera servi gratuitement à tous les membres de l'Amicale.

« Nous avons besoin d'un nombre important d'adhésions. Aidez-nous en répondant à notre appel; il ne tient qu'à vous que nous continuions à paraître. »

Cet appel fut entendu. Un grand nombre de rapatriés envoyèrent leurs adhésions et le chiffre de cinq cents fut rapidement atteint. L'Amicale V B prenait son essor. Une entrave au succès définitif : le manque d'adresses. Nous n'avions pas eu, comme certains Stalags, la chance de récupérer la Kartei du camp de Villingen. Il fallait donc se débrouiller avec les moyens du bord. Dans le bulletin de septembre - octobre 1948, un nouvel appel fut lancé. Celui-ci réclamait à chaque membre de l'Amicale de consulter son carnet d'adresses, de relever celles-ci et de les adresser au Comité Directeur. Ce fut un véritable succès, et, à l'heure où j'écris cet article, nous avons la joie de saluer le deux mille sept centième inscrit. N'est-ce pas formidable ? Cette marche en avant, nous la devons au pur esprit d'équipe qui n'a cessé de diriger notre Amicale. Un groupement qui ne progresse pas se meurt. Parmi les nouveaux adhérents, il y en a qui ont des adresses que nous ne connaissons pas. Leur devoir d'amicaliste est de les adresser sans attendre au siège de leur Amicale. Nous comptons sur eux pour atteindre les trois mille adhérents.

Le Comité Directeur

Conformément aux statuts, le Comité Directeur est formé de douze membres. Au 1er janvier 1957, il est ainsi composé :

Président :
Langevin

Vice-Présidents : :
Homeyer, Roger, Abbé Vernoux

Secrétaire Général :
Rose

Secrétaire adjoint :
Planque

Trésorier :
Géhin

Trésorier adjoint :
Aladenise

Journal :
Perron

Propagande :
Vialard

Commission des fêtes :
Baron, Faure

Les présidents d'honneur de l'Amicale sont :

Lieutenant-colonel Payrau, ancien médecin-chef de l'hôpital du Waldho;

Franz, ancien homme de confiance du Stalag.

Il est bon de préciser que toutes ces fonctions sont assurées bénévolement et sans aucune rétribution.

Nous sommes heureux de signaler que nos amis le lieutenant-colonel Payrau et Franz sont chevaliers de la Légion d'honneur, et que Langevin, Géhin et Perron sont chevaliers dans l'ordre de l'Encouragement au Dévouement.

La permanence

Ainsi qu'il est dit dans les statuts de l'Amicale, le siège de notre association est fixé au 68, rue de la Chaussés-d'Antin (métro : *Trinité* ou *Chaussée-d'Antin*), dans la Maison des Amicales.

Le Bureau du V B est situé au premier étage. C'est-à-dire que lorsque vous avez franchi le grand vestibule et gravi l'escalier à pente raide qui se trouve au fond à gauche vous arrivez sur un petit palier. Là, sur la première porte à votre droite, vous voyez une pancarte « Stalags V ». Poussez cette porte et vous entrerez dans le bureau où se tient la permanence de votre Amicale. La pièce est claire et possède pour tout mobilier une grande armoire servant de classeur et quatre bureaux appartenant : le premier à droite en entrant au V C, le deuxième au V A et le troisième près de la fenêtre au V B. Accoté au bureau du V B, celui de la secrétaire administrative des trois Stalags V, Mme Maury, qui est le seul élément appointé de l'Amicale. Elle est en permanence, au bureau commun, tous les jours ouvrables, de 14 h. à 19 h. Elle répond, avec une compétence et une amabilité auxquelles chaque visiteur rend hommage, à toutes les demandes de renseignements et perçoit les cotisations.

Tous les jeudis ouvrables, à partir de 18 h., le Comité Directeur se réunit pour discuter et délibérer. Le premier jeudi de chaque mois. à 18 h., réunion générale mensuelle, à laquelle sont conviés tous les membres de l'Amicale et leurs familles. Nos amis de province de passage à Paris sont cordialement invités à ces réunions familiales. Un dîner à 400 francs, pris en commun au Bouthéon, termine joyeusement la soirée.

L'Assemblée générale se tient, en principe, une fois par an, fin février ou début mars, dans les salons du Bouthéon. Tous les membres de l'Amicale devraient assister aux délibérations de l'Assemblée générale mais la distance et les frais de déplacement retiennent nos amis de province; mais ils doivent, en utilisant le pouvoir qui leur adressé dans « Le Lien », participer aux débats.

Chaque année, dans une ville désignée par le Comité Directeur, se tient la Journée nationale V A-V B. Cette journée a un grand retentissement dans le monde « prisonnier ». Nos amis belges des Stalags V participent en délégation imposante à notre Journée nationale et nombreux sont les camarades qui y retrouvent des anciens compagnons de captivité. Il faut que chaque ancien du V B ait participé au moins une fois à notre Journée nationale.

Cotisation

L'Amicale vit par les cotisations de ses membres. Et cette cotisation a été fixée au taux minimum de quatre cents francs.

La logique voudrait que cette somme, bien modeste il faut l'avouer, pût suffire à faire marcher l'Amicale. Mais il faut compter avec trop d'impondérables : augmentation du coût de la vie, secours, frais supplémentaires, etc., etc... Heureusement que nos amis joignent à leur cotisation un supplément pour notre Caisse d'entr'aide. Grâce à ces bonnes volontés, nous pouvons aider des familles dans le besoin. La cotisation de quatre cents francs représente, vous vous en rendez bien compte, vraiment un minimum. Mais il est des familles où cette somme de quatre cents francs peut faire défaut et c'est en pensant à cela que l'Assemblée générale a fixé un taux aussi bas.

Les cotisations sont perçues généralement au début de l'année. Chaque amicaliste doit en adresser le montant au Compte Chèque Postal de l'Amicale : Paris 4841-48. Il ne doit pas attendre le mandat-recouvrement que lui adressera le trésorier au mois de mai. Car le montant de la cotisation sera augmenté de 60 francs représentant les frais de recouvrement. Et cette somme de 60 francs serait plus utile dans notre Caisse d'Entr'aide ! Faites donc votre devoir d'amicaliste en adressant au début de chaque année, le montant de votre cotisation, sans attendre le rappel.

Notre loterie

La cotisation servant uniquement à l'entretien de l'Amicale, il a fallu chercher un moyen financier pour alimenter la Caisse d'Entr'aide.

C'est pourquoi l'Assemblée générale a adopté le principe d'une loterie V B, tous les deux ans. Cette tombola, placée sous le contrôle de la Préfecture de Police, ce qui en assure la régularité, remporte chaque fois un complet succès. Chaque amicaliste reçoit au moins un carnet à placer. Le capital d'émission est d'un million. Le bénéfice réalisé est de huit cent cinquante mille francs.

Pendant deux ans, cette somme doit servir à adresser des dons et secours à nos camarades malades ou dans la gêne. C'est seulement à l'occasion de la loterie que le Comité Directeur fait appel aux amicalistes pour l'aider dans sa tâche. Une fois tous les deux ans, nos amis ne peuvent pas dire que nous abusons vraiment de leur bonne volonté. Réservez donc un bon accueil à nos carnets de tombola. Placez-en le plus que vous pourrez. C'est une bonne action que vous aurez faite.

Notre journal

Il est inutile de vous le présenter. Notre « Lien » se présente lui-même. Onze fois par an, il vient vous apporter des nouvelles de votre Amicale et de vos anciens camarades du camp ou des Kommandos. L'abonnement au journal est compris dans le montant de la cotisation. Chaque amicaliste peut participer à la rédaction du journal. Il lui suffit d'écrire à l'Amicale.

Notre livre

Ce livre, tiré à compte d'auteurs, a remporté un grand succès. Il a permis de faire rentrer dans la Caisse d'Entr'aide une somme de quatre-vingts mille francs. Malheureusement, « Histoire du Temps Perdu » est presque épuisé. Il ne reste plus qu'une vingtaine d'exemplaires. Les camarades qui voudraient en posséder un exemplaire peuvent le commander à l'Amicale pour le prix de trois cent cinquante francs.

Nos colis

Pour les fêtes de Noël, l'Amicale a pensé aux enfants déshérités. Elle a adressé une trentaine de colis aux enfants de nos camarades malades ou hospitalisés et à nos petits orphelins.

D'autre part. elle n'a pas oublié les jeunes rappelés ou maintenus en Algérie. Les enfants de nos camarades que cette mesure touchait ont reçu de l'Amicale des colis de vivres leur permettant d'améliorer leur ordinaire.

Conclusion

Ce rapide exposé vous a permis de suivre la vie de votre groupement.

Vous avez pu constater que rien de ce qui a trait à l'entr'aide ne lui est inconnu. Son action est en conformité avec ses statuts. Elle n'a jamais dérogé de sa ligne de conduite. Elle a su rester apolitique et respecter les croyances religieuses de chacun de ses membres. Cette neutralité a fait sa force et sa grandeur.

Mais il y a vraiment trop de misères pour que l'action de l'Amicale soit totalement efficace. Elle mène certes un dur combat contre l'adversité. Pour lutter victorieusement, il lui faut ce nerf de la guerre indispensable : l'argent. L'Amicale ne fait pas l'aumône. Elle préfère l'action directe. Elle cherche inlassablement de nouveaux adhérents pour augmenter son budget. Quatre cents francs par an, direz-vous,c'est bien peu, mais mille adhérents nouveaux c'est quatre cents mille francs qui viennent grossir le fonds d'entr'aide.

Pour que l'Amicale lutte avec succès il faut que chacun d'entre vous maintienne sa présence au groupement; que chacun d'entre vous acquitte au début de chaque année le montant de sa cotisation, que chacun d'entre vous se transforme en propagandiste et amène à l'Amicale au moins un ancien V B; que chacun d'entre vous participe au succès des initiatives de l'Amicale, et en particulier de la loterie.

Vous pouvez être fiers de votre Amicale. Elle a su prouver par ses actes, par sa jeune vitalité, par son dynamisme constant, qu'elle était digne de vous.

H. Perron.

UN VRAI CHAMPION !...

Rigod, — Gaston pour ses intimes, — employé au camp, comme tailleur, n'était pas de ceux qui cherchent à briller et à occuper le devant de la scène.

Son petit travail, — très modéré, — à l'atelier, sa popote avec quelques copains, une partie de belote, le soir, à l'occasion, il n'en demandait pas davantage.

Peu contrariant, placide de caractère et plutôt timoré, il fuyait les désagréments et s'efforçait pour vivre tranquille, de ne pas se faire remarquer.

S'il fut, durant une période, la grande vedette du camp, — et quelle vedette ! —, le mérite en revint à deux ou trois gaillards facétieux qui recherchaient des occasions de se distraire.

Depuis longtemps déjà, les tailleurs et les cordonniers avaient formé une équipe de football très homogène, quand un plaisantin, certain soir, à l'atelier, dit à ses voisins :

« Dites donc, les gars, si on faisait jouer Gaston comme gardien de but, vous croyez pas qu'on pourrait se marrer cinq minutes !... »

L'idée parut merveilleuse et fut adoptée sur-le-champ. Pressenti, Rigod se récusa tout d'abord. Oh ! non, ça ne l'intéressait pas ! Il aimait le sport bien sûr, mais, quant à le pratiquer... y avait une marge !

Les camarades ne lui laissèrent pas de répit, se firent plus persuasifs. Sous l'effet des pressions renouvelées, on sentait sa volonté fléchir. Ses intimes se mirent de la partie, insistèrent. Il résistait encore un peu, quand un beau jour, Charlot, l'entraîneur de l'équipe, vint le trouver :

— Allons Gaston ! un athlète taillé comme toi ! je suis sûr que tu ferais un goal épatant. Mais si, mais si ! d'abord, t'as bien joué au football, quand t'étais jeune ?

— Ben oui ! un peu. A l'école communale, je tapais dans les balles, aux récréations.

— Ah ! tu vois bien. Tu sais, j'en ai vu des joueurs ! Eh bien ! je te le dis franchement, t'as l'abattage qu'il faut Viens donc jeudi soir à l'entraînement...

Comment s'opposer à de tels arguments ? Le jeudi suivant, Rigod était sur le terrain. La nouvelle s'était déjà répandue comme une traînée de poudre, et les spectateurs s'y trouvaient nombreux.

Ses débuts furent très encouragés. Légèrement fléchi sur les jambes, comme on lui avait conseillé, le calot enfoncé sur le front, Gaston surveillait ses attitudes. Il manquait le ballon trois fois sur quatre, mais qu'importe, les spectateurs applaudissaient à tout rompre.

— C'est forcé, y manque un peu d'entraînement !

— Les meilleurs goals, ils en loupent toujours quelques-uns.

A un certain moment, il parvint à bloquer un shoot, à vrai dire, assez mou et tiré au centre des poteaux... Ce fut du délire...

— Superbe, bravo ! bravo !

— Quel sens du jeu ! et quels réflexes !

Les acclamations, coupées de cris frénétiques, n'en finissaient pas. A l'issue de la partie, on lui fit une ovation monstre, et le capitaine vint lui serrer chaleureusement les mains.

— Je l'avais vu tout de suite. T'as l'étoffe d'un vrai gardien de but !...

Tous les copains s'empressèrent pour le féliciter, en se poussant du coude et se tenant les côtes :

— Ça saute à l'œil du premier coup. T'as de la classe !...

— Quand on pense qu'il voulait pas jouer !...

■

Dès ce jour, Rigod, un peu étonné tout de même par une popularité si soudaine, devint le centre d'un cercle d'admirateurs enthousiastes. Sa baraque ne désemplissait plus. C'était à qui viendrait le complimenter :

— Ce qu'il faut surtout maintenant, c'est que tu ne fasses pas d'imprudences.

— Ah ! ça oui, quand on a un joueur comme toi dans une équipe, il faut faire gâffe aux accidents !

— Pour cette question-là, on va limiter les risques. Son équipement sera prêt pour les prochains matches...

■

Le dimanche d'après, ce fut une ruée sur le stade. Jamais, de mémoire de prisonnier, on n'avait vu tant de monde à une partie de football.

Le spectacle, il faut dire, valut le dérangement. Rigod apparut matelassé comme un joueur de « base ball ». Ses mollets, bourrés de journaux, ressemblaient à des poteaux télégraphiques. Quatre maillots, pour le moins, lui garnissaient le torse. Les cordonniers lui avaient fabriqué des genouillères spéciales, de taille respectable, ainsi que des protège-coude énormes. Et, surtout, il y avait la casquette ! Une casquette allemande, verdâtre, trop grande pour sa tête, et qu'il maintenait en accrochant les rabats sous son menton.

Incontestablement, il avait fière allure, et son arrivée fut saluée par une clameur aussi bruyante que spontanée.

Autant que le permettait la place, les spectateurs s'étaient rangés de son côté... Manque d'habitude, émotion ou autre cause, Rigod ne paraissait pas très à son aise. Malgré ses interventions plutôt inopportunes, le ballon pénétrait souvent dans les filets. Mais le public ne lui en tenait pas rigueur, tout au contraire :

— C'est pas sa faute, cui-là, il était imparable.

— Y a pas à dire, c'est un nouveau Chayriguès...

— Quelle détente. Vas-y, Di Lorto !...

— Plonge doucement. Ah ! Joli ! joli !

Après le match, on le porta en triomphe et ce fut sur les épaules d'ardents supporters qu'il revint au camp, au milieu d'une meute déchaînée qui hurlait : « Vive Gastoni vive Rigod ! »...

■

Le camp tout entier était entré dans le jeu; quiconque rencontrait Rigod parlait aussitôt de football, commentait son dernier match et ne manquait jamais de s'informer de son état de santé :

« Tu te sens bien ? T'es pas fatigué au moins ? un peu de courbature, oui, mais ça, c'est normal !... »

Sa vie, si quiète jusqu'alors, s'en trouva bouleversée, et ce ne fut pas sans quelques désagréments. Sous prétexte d'entretenir son souffle, plusieurs camarades charitables se relayaient chaque matin pour le faire courir autour des baraques. Les soirs, afin de développer sa souplesse, Auguste et le grand Nénesse, deux copains d'atelier, l'emmenaient sauter à la corde pendant un quart d'heure. Et il y avait aussi un moment pas très folichon : c'était, chaque dimanche matin. quand Maxime, le masseur patenté, venait lui pétrir vigoureusement les cuisses.

Cependant, assez éberlué au début. Rigod prenait conscience de ses talents. Mettez-vous à sa place ! s'entendre répéter à longueur de journée qu'on est l'espoir de l'équipe, le gardien de but rêvé et quantité d'autres affirmations laudatives ! On finit par le croire ! Et cette popularité grandissante ! Pas un hôte du camp qui ne l'appelât familièrement Gaston. Enfin, consécration de toute gloire, les rimailleurs faisaient des couplets sur lui. On chantait, par exemple, en revenant du stade :

Le roi du ballon rond
C'est bien l'ami Gaston !
Avec lui — quelle aubaine —
La victoire est certaine,
Aussi, crions en chœur :
Vive le goal des tailleurs !

■

Ce dimanche-là, le programme sportif était de choix. Grande rencontre entre les tailleurs-cordonniers et la fameuse équipe rivale : celle des préposés aux colis. Match amical, certes, mais enjeu d'importance tout de même ! Il ne s'agissait pas moins que de mettre un terme à la suprématie d'adversaires redoutables. Aussi, y avait-il foule, le long des lignes de touche.

Comme à l'accoutumée, Rigod, plus rembourré que jamais, eut un franc succès. De la voix et du geste, chacun l'encourageait.

A l'ouvrage, dès les premières minutes, il mit d'ailleurs plusieurs arrêts, fort remarqués, à son actif,

— Il tient la grande forme aujourd'hui !

— Ils sont battus d'avance, les gars des colis !

— Prends garde, Gaston. Ne sors pas de trop !

— Ah ! formidable ! vas-y ! Dégage !...

Soudain, sur une descente des avants adverses, le camp des tailleurs fut menacé.

— A toi Gaston ! A toi !

Aiguillonné par les cris d'une multitude excitée, Rigod plongea les yeux fermés. Un attaquant, puis deux tombèrent sur lui pour se relever aussitôt. Notre goal mettait plus de temps à reprendre la position verticale.

— Qu'est-ce que t'as, Gaston ? Ça ne va pas ? t'es blessé ?

— Je ne sais pas, j'ai mal à la jambe droite.

— Ça doit être grave. Ne bouge pas !

Une nuée de spectateurs se précipita sur le terrain. Transporté derrière les buts, Rigod se laissait palper docilement.

— C'est là que t'as mal ? je parie que tu souffres beaucoup ?

— Ben, encore assez !...

— Les gars, c'est sûrement sérieux. Faut aller chercher l'infirmier avec un brancard.

— Mais non, mais non ! je vais bien marcher.

— Penses-tu. S'agit pas de rigoler dans des cas pareils !

— Je vous dis que ça va mieux.

— Taratata. Allonge bien la jambe...

Dix minutes plus tard, en dépit de ses protestations, Rigot était étendu sur le brancard, et cent fidèles, pour le moins, poussant des lamentations à fendre l'âme, l'accompagnèrent à l'infirmerie.

Deu émissaires avaient pris les devants pour prévenir le médecin auxiliaire français, un garçon qui ne détestait pas la plaisanterie.

Ce dernier, qui se mordait les lèvres pour ne pas rire, entreprit une auscultation minutieuse.

— Ouais, ouais, ouais, ça me parait plus grave que je ne le croyais. Voyons, c'est là, n'est-ce pas, que c'est douloureux ? Ouais, ouais, ouais ! eh bien ! impossible de s'y tromper. Fracture simple du péroné. Vite, préparez les bandes pour le plâtrage...

Rigod, qui commençait à être inquiet, prenait une teinte cadavérique.

— Vous croyez que...

— Absolument certain. T'en as pour trois semaines au minimum. Remarque que tu pourras certainement rejouer par la suite.

Tous ceux qui avaient pu entrer se payaient une pinte de bon sang et renseignaient les autres sur le déroulement de l'opération.

Avec un sérieux imperturbable, deux infirmiers plâtrèrent la jambe du patient, sans ménager la marchandise. Notre Rigod, complètement abattu, ne réagissait plus et se contentait de geindre sur la malchance qui venait de lui échoir.

Trois jours durant, il resta la jambe plâtrée, enfermé dans une petite chambre, au fond de l'infirmerie. Les visiteurs se relayaient pour prendre de ses nouvelles et certains glissaient insidieusement en guise de consolation :

— Ne te fais pas de bile comme ça ! le toubib t'a bien dit que ça se remettrait. Evidemment, ces accidents-là, il en reste toujours quelque chose... Seulement c'était en service commandé. t'auras une pension d'invalidité en rentrant en France !...

Notre Rigod, angoissé, se décomposait à vue d'œil; pendant ce temps, le Stalag entier, oubliant les soucis quotidiens, se réjouissait de belle façon.

Il fallut cependant écourter la plaisanterie, car un docteur allemand commençait d'y mettre son nez...

Mais, des mois plus tard, évoquant l'affaire pour des nouveaux venus, on en riait encore à perdre haleine...

■

Cet intermède eut pour Rigod une conséquence regrettable; celle de mettre fin, à sa carrière sportive, pourtant prometteuse...

Mle 23.653.

ÉVASION

En l'an quarante, par la grâce d'Hitler et de quelques autres grands maladroits, je fus entraîné dans une longue tournée qui, avec d'assez nombreux camarades, nous mena — en passant par la Silésie — dans la Forêt Noire où l'on veilla sur nous avec une grande sollicitude.

Nous couchions dans une longue baraque accrochée aux flancs de la montagne. Dans la journée, c'était féerique. l'étincelant paysage de neige n'était borné que par les sommets des Alpes bernoises, et, avec un peu de bonne volonté, on pouvait se croire dans un refuge de montagne.

Nous ne jouissions de ce paysage grandiose que très exceptionnellement car nous travaillions, dans la mine, tous les jours que Dieu faisait, y compris les dimanches. On ne retrouvait le Kommando, — quitté avant le jour par des températures atteignant parfois jusqu'à moins 39°, — qu'au milieu de la nuit.

Dans mon cadre de bois blanc, la fatigue m'empêchait de dormir et je me plaisais à penser que, matelot de la marine à voiles, j'étais dans les flancs sonores d'un gros bateau de bois. Tout confirmait l'illusion : l'odeur du goudron, celle des planches de sapin et — quand le vent soufflait — les parois et les ais gémissants craquants... même le pas régulier des gardiens sur le caillebotis.

Alors, je retrouvais le souvenir des heures glorieuses où j'avais été un matelot bronzé, dont les cheveux crespelaient. J'étais étendu sur une grosse poutre taillée dans le cœur d'un vieux chêne. Par un trou dans le plancher, au-dessus de moi, mon regard se perdait dans l'azur infini reflété par les flots de cobalt de la mer Egée. Cris des mouettes. grincement des poulies, appel des gabiers, gémissements des palans. Mon pied enlacé de légères crépides rythmait le chant des matelots joyeux ou mélancoliques. Mort de tous les soucis !

Dans les dessous du Théâtre de l'Athénée j'étais dans une vraie cale de navire. Pendant une scène de « La Guerre de Troie », dont je n'étais pas, j'attendais, couché sur le dos, tout ébloui par la lumière ruisselant de l'écoutille.

Sur la dangereuse passerelle d'une traverse une apparition me hélait d'une voix étouffée. Une jeune fille lumineuse et frémissante, au bord du goufre d'ombre, implorait mon aide de toute son âme. La princesse des contes tendait vers moi des bras frêles. Je soulevais ce nuage et le portais précieusement au-dessus du noir précipice. Etait-ce réellement une femme dans la délicatesse capiteuse d'une fine mousseline d'argent, du même argent doré que ses cheveux encerclés dans un capricieux copeau d'or gris ? Ses bijoux étaient des coquillages nacrés et des duvets de cygne tremblaient à ses poignets.

Elle aussi se mettait à trembler : elle frémissait de trac, notre Belle Hélène, lumineuse opaline éclairée de l'intérieur. Elle faisait son signe de croix, puis montait lentement sur le pont, je veux dire le plateau, avec la noblesse de Marie Stuart gravissant l'échafaud :

Belle Hélène, Hélène de Sparte
A gorge douce, à noble chef...

Il y en avait un autre qui se payait chaque soir un beau trac, surtout avant le Discours aux Morts, c'était le directeur de l'Athénée : Jouvet-Hector.

Yves Gladine.
(d'un livre à paraître sur Louis Jouvet.)

Les derniers jours d'un condamné

(Suite de la page 3)

— Il a horreur de cela !

— Oui, mais il le fait très bien. N'oubliez pas de lui dire. C'est un ordre. Moi non plus, je n'aime pas cela, mais je ne le dis pas. Je suis médecin. Et je veux voir Dubois d'urgence. Crépitation, quel âne ! Nous avons ici un cas exceptionnel. Vous tâcherez de faire un cliché exceptionnel, n'est-ce pas, vous en ferez plusieurs.

— Nous n'avons presque plus de grandes pellicules.

— Cela m'est égal. Négligez les autres. Je tiens à celles-là. Et faites bien attention que les clavicules ne masquent pas les sommets. Il me faut une photo impeccable, ce sera une pièce de collection.

— Et pour le traitement ?

— Quoi, traitement ? Vous êtes fou ? Vous avez des médicaments à gaspiller ?

— Mais... !

— Oh ! ce sera pas long et il ne souffrira pas.

« ... Pourquoi votre cœur s'emballe-t-il ? »

C'est en français que l'Oberarzt s'adressant à moi pose cette dernière question.

— Je comprends l'allemand, docteur.

— Ah, vous avez compris ? Je vous demande pardon,, c'est si rare, je ne pouvais pas savoir. Au suivant.

G.-H. Patin.

POUR LE FICHIER NATIONAL

Un gros effort de propagande est effectué actuellement pour faire connaître l'Amicale à de trop nombreux camarades qui en ignorent encore l'existence. Dans ce but, nous demandons à chaque adhérent de nous donner ci-dessous la liste des noms et adresses de camarades qui est en sa possession.

L'expérience nous a prouvé que 95 % des camarades qui apprennent l'existence de l'Amicale adhèrent immédiatement.

Le Comité de Propagande vous remercie à l'avance de votre participation à son travail.

Prénoms	NOMS	Adresses

De la part de .....
(nom et adresse complète)

BULLETIN D'ADHÉSION A L'AMICALE DU STALAG V B

Nom ..... Prénoms .....

Profession ..... Date de naissance .....

Kommando : .....

Adresse .....

Marié ..... Nombre d'enfants .....

Ci-joint la somme de 400 fr. (ou plus)

Date : ..... Signature : .....